



Portrait de l'environnement bâti et de l'environnement des services

RÉGION SOCIO SANITAIRE (RSS) DE MONTRÉAL

INSTITUT NATIONAL
DE SANTÉ PUBLIQUE
DU QUÉBEC

Québec 

Portrait de l'environnement bâti et de l'environnement des services

RÉGION SOCIO SANITAIRE (RSS) DE MONTRÉAL

Direction du développement des individus
et des communautés

Octobre 2011

AUTEUR

Éric Robitaille
Direction du développement des individus et des communautés

SOUS LA COORDINATION DE

Johanne Laguë
Direction du développement des individus et des communautés

SOUTIEN TECHNIQUE

Dominic Comtois
Direction du développement des individus et des communautés

Marianne Dubé
Direction du développement des individus et des communautés

MISE EN PAGES

Marie-Cécile Gladel
Direction du développement des individus et des communautés

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec au : <http://www.inspq.qc.ca>.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante : <http://www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php>, ou en écrivant un courriel à : droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

DÉPÔT LÉGAL – 4^e TRIMESTRE 2012
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA
ISBN : 978-2-550-65836-8 (VERSION IMPRIMÉE)
ISBN : 978-2-550-65837-5 (PDF)

©Gouvernement du Québec (2012)

CONSTATS GÉNÉRAUX RELIÉS AUX INDICATEURS DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI ET DE L'ENVIRONNEMENT DES SERVICES POUR LA RÉGION SOCIOSANITAIRE DE MONTRÉAL

Caractéristiques d'un environnement favorable¹ à la saine alimentation ou à un mode de vie physiquement actif

- Pour la RSS de Montréal la densité moyenne est de 35,8 unités à l'hectare. Une densité supérieure à l'ensemble des régions urbaines du Québec qui se situe à 21 unités à l'hectare.
- Pour la RSS de Montréal, la densité moyenne est de 69,7 intersections au km². Une densité supérieure à la moyenne québécoise qui elle se situe à 56,5 intersections au km².
- 50 % de la population de la RSS de Montréal habitent des secteurs ayant un fort potentiel piétonnier comparativement à 24 % pour le Québec.
- Plus de la moitié de la population de la RSS de Montréal habite des secteurs où la proportion des logements construits avant 1946 est élevée et moyenne élevée (51 %) comparativement à 25 % pour l'ensemble du Québec.
- La plupart des habitants (93 %) de la RSS de Montréal sont à moins de 1000 mètres d'un parc ou d'un espace vert comparativement à 70 % pour l'ensemble du Québec.

Caractéristiques d'un environnement moins favorable à la saine alimentation ou à un mode de vie physiquement actif

- Près de la totalité de la population de la RSS de Montréal est localisée à moins de 1000 mètres d'au moins un dépanneur (91 %) comparativement à 65 % pour le Québec.
- Plus de la moitié de la population de la RSS de Montréal est localisée à moins de 1000 mètres d'au moins un restaurant-minute (82 %) comparativement à 55 % pour le Québec.
- L'indice de l'environnement alimentaire montre un score de 0,72 c'est-à-dire que l'environnement alimentaire de la RSS est composé essentiellement de commerces de types dépanneurs et restaurants-minute.
- Une proportion importante de la population habite des secteurs où la mixité de l'utilisation du sol est faible.

¹ Un environnement favorable est considéré comme l'ensemble des éléments de nature physique qui exerce une influence positive sur l'alimentation, la pratique d'activité physique et sur l'image corporelle et de soi.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	V
LISTE DES FIGURES	VII
GLOSSAIRE	IX
1 CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA POPULATION, ÉLÉMENTS DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI ET ÉCHELLES SPATIALES D'ANALYSE	1
1.1 Caractéristiques générales de la population	1
1.2 Échelle spatiale d'analyse	2
1.3 Composantes de l'environnement bâti prises en compte dans l'élaboration des indicateurs géographiques de l'environnement bâti et de l'environnement des services	3
2 ÉLÉMENTS DU PORTRAIT	5
2.1 Densité de l'environnement bâti	5
2.2 Mixité de l'environnement bâti	8
2.3 Connexité et caractéristiques du réseau routier	11
2.4 Potentiel piétonnier des AD	13
2.5 Accessibilité aux sentiers	15
2.6 Logements construits avant 1946	17
2.7 Densité de la végétation	19
2.8 Accessibilité aux parcs et espaces verts	21
2.9 Accessibilité aux infrastructures récréatives	23
2.10 Accessibilité aux commerces d'alimentation	25
2.11 Accessibilité aux restaurants-minute	27
2.12 Accessibilité aux dépanneurs	29
2.13 Indice d'environnement du commerce de détail alimentaire	31
3 CONCLUSION	33
RÉFÉRENCES	35
ANNEXE	37

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Caractéristiques de la population de la RSS de Montréal	2
Tableau 2	Unités d'évaluation foncière	3
Tableau 3	Variables de l'environnement bâti	39

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Répartition de la population en fonction de la densité résidentielle	6
Figure 2	Carte de densité résidentielle, région de Montréal	7
Figure 3	Répartition de la population en fonction de la mixité de l'utilisation du sol.....	9
Figure 4	Carte de mixité, région de Montréal	10
Figure 5	Répartition de la population en fonction du niveau de densité des intersections à trois voies et plus	11
Figure 6	Carte de connexité, région de Montréal	12
Figure 7	Répartition de la population en fonction du potentiel piétonnier des AD.....	13
Figure 8	Carte de potentiel piétonnier, région de Montréal	14
Figure 9	Proportion de la population ayant au moins un sentier dans un rayon de moins de 1000 mètres	15
Figure 10	Carte d'accessibilité aux sentiers, région de Montréal	16
Figure 11	Répartition de la population en fonction de la proportion des logements construits avant 1946.....	17
Figure 12	Carte de proportion de logements construits avant 1946, région de Montréal	18
Figure 13	Répartition de la population en fonction de la densité de la végétation des AD.....	19
Figure 14	Carte de densité de végétation, région de Montréal.....	20
Figure 15	Proportion de la population ayant au moins un parc ou un espace vert à moins de 1000 mètres du centre de l'AD	21
Figure 16	Carte d'accessibilité aux parcs et espaces verts, région de Montréal	22
Figure 17	Proportion de la population ayant une infrastructure récréative dans un rayon de moins de 1000 mètres.....	23
Figure 18	Carte d'accessibilité aux lieux d'activités récréatives, région de Montréal.....	24
Figure 19	Proportion de la population ayant au moins un commerce d'alimentation dans un rayon de moins de 1000 mètres	25
Figure 20	Carte d'accessibilité aux commerces d'alimentation, région de Montréal.....	26
Figure 21	Proportion de la population ayant au moins un restaurant-minute dans un rayon de moins de 1000 mètres.....	27
Figure 22	Carte d'accessibilité aux restaurants minute, région de Montréal.....	28
Figure 24	Proportion de la population ayant au moins un dépanneur dans un rayon de moins de 1000 mètres	29
Figure 25	Carte d'accessibilité aux dépanneurs, région de Montréal	30
Figure 27	Indice, régions et Québec	31

GLOSSAIRE

Aire de diffusion (AD)

« Petite région composée de un ou de plusieurs îlots de diffusion avoisinants et regroupant de 400 à 700 habitants. L'ensemble du Canada est divisé en aires de diffusion. » (Dictionnaire du recensement de 2006). Le Québec compte 13 408 AD. La population moyenne est de 560 personnes par AD. Les portraits de l'environnement bâti et de l'environnement des services portent sur 13 300 AD. Ces AD sont classifiées en AD dites urbaines et en AD dites rurales. Les AD urbaines sont les AD localisées dans les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement. Les AD rurales sont celles localisées à l'extérieur de ces entités territoriales (2 964). Les AD urbaines ont aussi été subdivisées en deux groupes en fonction de la densité de la population. Les AD urbaines où la densité de la population est supérieure à 400 habitants au km² sont les AD spécifiquement urbaines (9 488). Les AD où la densité est inférieure à 400 habitants au km² sont qualifiées d'AD où la densité est inférieure à 400 habitants au km² (848)⁽¹⁾.

Agglomération de recensement (AR) et Région métropolitaine de recensement (RMR)

Les agglomérations de recensement et les régions métropolitaines de recensement sont des territoires formés « d'une ou de plusieurs municipalités voisines les unes des autres qui sont situées autour d'un grand noyau urbain. Une région métropolitaine de recensement doit avoir une population d'au moins 100 000 habitants et le noyau urbain doit compter au moins 50 000 habitants. L'agglomération de recensement doit avoir un noyau urbain d'au moins 10 000 habitants »⁽¹⁾.

Rôle d'évaluation foncière du Québec

« Le rôle d'évaluation foncière est un résumé de l'inventaire des immeubles situés sur le territoire d'une municipalité. Sa principale utilité consiste à indiquer leur valeur réelle, aux fins de la taxation municipale et scolaire »⁽²⁾.

Unité d'évaluation foncière

« Constitue une unité d'évaluation le plus grand ensemble possible d'immeubles qui remplit les conditions suivantes :

1. le terrain ou le groupe de terrains appartient à un même propriétaire ou à un même groupe de propriétaires par indivis;
2. les terrains sont contigus ou le seraient s'ils n'étaient pas séparés par un cours d'eau, une voie de communication ou un réseau d'utilité publique;
3. si les immeubles sont utilisés, ils le sont à une même fin prédominante;
4. et les immeubles ne peuvent normalement et à court terme être cédés que globalement et non par parties, compte tenu de l'utilisation la plus probable qui peut en être faite »⁽²⁾.

Code d'utilisation des biens-fonds (CUBF)

« Une classification de l'utilisation des bien-fonds a été mise au point pour compléter l'identification numérique de chaque unité d'évaluation ou de chaque unité de l'inventaire socioéconomique (local) ». « Ce système de classification structuré est un sous-système intégré servant à chacune des étapes du processus de l'évaluation et devant idéalement fournir à la municipalité et aux divers utilisateurs des informations « catégorisées », *i.e.* des inventaires significatifs quant à la gestion du territoire municipal ». « Le système de codification du ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir a été développé en s'inspirant des travaux d'autres organismes tels que ceux de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), lequel produit le répertoire sur la classification du type d'industries (CTI), et ceux de Statistique Canada, lequel gère la mise à jour du système de classification des industries de l'Amérique du nord (SCIAN) pour le territoire canadien. Ce dernier répertoire est universel et est utilisé par les instances canadiennes, américaines et mexicaines ». Le code de l'utilisation des biens-fonds est du type hiérarchique :

Par exemple, 1551 couvent :

- La catégorie fondamentale est désignée par le premier chiffre : 1 (résidentiel);
- Le grand groupe est désigné par les deux premiers chiffres : 15 (habitation en commun);
- Le groupe est désigné par les trois premiers chiffres : 155 (maison d'institutions religieuses);
- La classe est désignée par les quatre chiffres : 1551 (couvent)⁽²⁾.

1 CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA POPULATION, ÉLÉMENTS DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI ET ÉCHELLES SPATIALES D'ANALYSE

1.1 CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA POPULATION

La région sociosanitaire (RSS) de Montréal couvre une superficie de 499 km² et selon les dernières données du recensement 2006 comprend une population de 1 854 442 personnes (tableau 1). La région est incluse dans la région métropolitaine de recensement de Montréal².

Selon les dernières données auto-rapportées couvrant la période 2009-2010, la proportion de personnes souffrant d'embonpoint et d'obésité est un peu moins élevée dans la RSS de Montréal (49,3 %) que dans l'ensemble du Québec (50,5 %).

² Région métropolitaine de recensement : Territoire formé d'une ou de plusieurs municipalités voisines les unes des autres qui sont situées autour d'un grand noyau urbain. Une région métropolitaine de recensement doit avoir une population d'au moins 100 000 habitants et le noyau urbain doit compter au moins 50 000 habitants⁽¹⁾.

Tableau 1 Caractéristiques de la population de la RSS de Montréal

	Montréal	Québec
Population en 2006	1 854 442	7 546 131
Population en 2001	1 812 723	7 237 479
Variation de la population entre 2001 et 2006 (%)	2,3	4,3
Total des logements	879 690	3 452 300
Densité de la population au kilomètre carré	3 714,9	5,6
Superficie des terres (en kilomètres carrés)	499,18	1 356 366,78
Adultes (18 ans et plus)		
Embonpoint ou obèse ^a 2007-2008 (%)	43,7	48,3
Embonpoint ^a 2007-2008 (%)	30,4	32,6
Obèse ^a 2007-2008 (%)	13,3	15,7
Embonpoint ou obèse ^a 2009-2010 (%)	49,3	50,5
Embonpoint ^a 2009-2010 (%)	33,6	34,1
Obèse ^a 2009-2010 (%)	15,7	16,4
Jeunes (12-17 ans)		
Embonpoint ou obèse ^b 2007-2008 (%)	16,5	15,8
Embonpoint ou obèse ^b 2009-2010 (%)	12,5	17,6

^a L'indice de masse corporelle (IMC) est une façon de classer le poids corporel selon le risque pour la santé. D'après les lignes directrices de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et de Santé Canada. L'IMC est calculé en divisant le poids du répondant (en kilogrammes) par le carré de la taille (en mètres). La définition a été modifiée en 2004 pour rendre la classification du poids corporel conforme aux nouvelles normes de l'OMS et de Santé Canada. L'indice s'applique aux personnes de 18 ans et plus, à l'exception des femmes enceintes et des personnes de moins de 3 pieds (0,914 mètres) ou de plus de 6 pieds 11 pouces (2,108 mètres). La classification du poids corporel basée sur les nouvelles normes de l'OMS et de Santé Canada est la suivante : indice inférieur à 18,50 → poids insuffisant; entre 18,50 et 24,99 → poids normal; entre 25,00 et 29,99 → embonpoint; entre 30,00 et 34,99 → obésité, classe I; entre 35,00 et 39,99 → obésité, classe II; 40,00 et plus → obésité, classe III.

^b L'indice de masse corporelle (IMC) chez les jeunes est différent de celui des adultes car ils sont encore en croissance. Cet indicateur classe les enfants de 12 à 17 ans (sauf les répondantes âgées de 15 à 17 ans qui étaient enceintes ou qui n'ont pas répondu à la question sur la grossesse) comme étant « obèse » ou « souffrant d'embonpoint » d'après les seuils de l'IMC selon l'âge et le sexe définis par Cole et collaborateurs. Les seuils établis par Cole sont fondés sur l'agrégation de données internationales (Brésil, Grande Bretagne, Hong Kong, Pays Bas, Singapour et États Unis) sur l'IMC et reliés aux seuils de 25 (embonpoint) et 30 (obésité) reconnus internationalement pour les adultes.

Source : Statistique Canada.

1.2 ÉCHELLE SPATIALE D'ANALYSE

L'analyse spatiale des caractéristiques de l'environnement bâti pour la région sociosanitaire de Montréal est réalisée à partir des aires de diffusion (AD³). Les AD représentent l'unité spatiale la plus petite à laquelle nous pouvons obtenir des données du recensement. La région sociosanitaire compte 3 175 AD, d'une superficie moyenne de 0,15 km² et d'une

³ Petite région composée de un ou de plusieurs îlots de diffusion avoisinants et regroupant de 400 à 700 habitants. Il s'agit de la plus petite région géographique normalisée pour laquelle toutes les données du recensement sont diffusées. Les AD couvrent tout le territoire du Canada⁽¹⁾.

population moyenne de 496 personnes. Dans le cadre des portraits régionaux de l'environnement bâti, nous avons divisé le territoire des régions sociosanitaires en deux parties : rurales et urbaines. Les régions urbaines sont composées des AD comprises dans les régions métropolitaines de recensement ou les agglomérations de recensement. Pour la région de Montréal, l'ensemble de la RSS est incluse dans la région métropolitaine de recensement de Montréal. La RSS compte ainsi 3 175 AD urbaines. L'ensemble des indicateurs de l'environnement bâti sont développés pour ces 3 175 AD urbaines.

1.3 COMPOSANTES DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI PRISES EN COMPTE DANS L'ÉLABORATION DES INDICATEURS GÉOGRAPHIQUES DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI ET DE L'ENVIRONNEMENT DES SERVICES⁴

Les indicateurs compris dans ce portrait ont été calculés à partir de certaines composantes caractérisant l'environnement bâti. Pour les indicateurs de la densité de l'utilisation du sol et de la mixité de l'environnement bâti, les unités du rôle de l'évaluation foncière du Québec ont été utilisées. La RSS de Montréal compte 415 416 unités d'évaluation foncière dédiée aux affectations résidentielles, industrielles, de transports, commerciales, des services et culturelles (tableau 2). La plupart des unités de la RSS sont dédiées à des affectations résidentielles, tout comme les unités pour l'ensemble du Québec. Les unités d'évaluation foncière et surtout leur affectation seront aussi utilisées afin de calculer l'accessibilité géographique à certaines infrastructures récréatives.

Tableau 2 Unités d'évaluation foncière

Affectations	Montréal		Québec	
	Nombre d'unités	%	Nombre d'unités	%
Résidentielle	392 829	94,6	1 639 812	93,7
Industries manufacturières	3 140	0,8	9 193	0,6
Transports, communications et services publics	6 308	1,5	33 090	1,9
Commerciale	6 643	1,6	30 219	1,7
Services	5 591	1,3	29 129	1,7
Culturelle, récréative et de loisirs	905	0,2	8 497	0,5
Total	415 416		1 749 940	

D'autres composantes de l'environnement bâti ont été prises en compte dans ce portrait, telles que la configuration du réseau routier et la présence de sentiers et de lieux de marche. Spécifiquement, le nombre d'intersections à trois voies ou plus permet d'évaluer la connexité

⁴ Le lecteur désirant de plus amples informations sur les méthodes employées et les sources de données des indicateurs peut consulter la fiche de chaque indicateur présenté dans la publication intitulée « Portrait de l'environnement bâti et de l'environnement des services : un outil d'analyse pour améliorer les habitudes de vie » et produite par l'INSPQ⁽²⁾.

du réseau routier. La RSS de Montréal compte 20 886 intersections de ce type. Les sentiers et les lieux de marche sont utilisés, quant à eux, pour dresser le portrait du réseau de la région. La RSS de Montréal compte plus de 507 km de sentiers et 2 939 points de marche. Pour le design de l'environnement urbain, des mesures sur le niveau de végétation et l'année de construction des logements ont été utilisées. Pour le calcul de l'accessibilité aux services, les infrastructures de loisirs et les parcs et espaces verts et les commerces d'alimentation ont été répertoriés.

2 ÉLÉMENTS DU PORTRAIT

Le portrait de l'environnement bâti et de l'environnement des services de la RSS de Montréal est constitué des indicateurs suivants : densité et mixité de l'utilisation du sol, connexité et caractéristiques du réseau routier, potentiel piétonnier, réseaux de transport, design de l'environnement urbain, et des indicateurs reliés à l'accessibilité géographique à des services d'infrastructures de loisirs et de commerces alimentaires (annexe 1). Ces indicateurs tentent de refléter des éléments pouvant être associés à des habitudes de vie ou au poids corporel de la population. Afin de faciliter la compréhension des caractéristiques de l'environnement bâti, les valeurs de chaque mesure seront illustrées à partir de cartes et de tableaux et elles seront comparées à des valeurs calculées à l'échelle des AD, des régions métropolitaines ou des agglomérations de recensement, de la RSS de Montréal et du Québec. La publication du portrait à l'échelle nationale présente les méthodes employées afin de calculer ces différents indicateurs⁽²⁾.

2.1 DENSITÉ DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI⁵

Méthode et faits saillants

La densité de l'utilisation du sol est calculée à partir du nombre d'unités d'évaluation foncière résidentielle comprises dans chaque AD, et ce, à l'hectare. Pour la RSS de Montréal la densité moyenne est de 35,8 unités à l'hectare. Une densité supérieure à l'ensemble des régions urbaines du Québec qui se situe à 21 unités à l'hectare.

La majeure partie (63 %) de la population de la RSS de Montréal habite des AD caractérisées par une densité résidentielle très élevée c'est-à-dire une densité supérieure à 24,6 unités à l'hectare. Seulement 8 % de la population demeurent à l'intérieur de voisinage où la densité est très faible c'est-à-dire 11,7 unités résidentielles à l'hectare ou moins (figure 1).

La répartition spatiale de ces zones montre que les AD à densité très élevée couvrent une portion importante du territoire de la RSS. Les zones à densité modérée, faible et très faible caractérisent les AD localisées dans les extrémités de la RSS et certaines portions de territoire telles que les AD de Ville Mont-Royal (figure 2).

⁵ La densité représente le nombre d'unités d'évaluation résidentielle foncière à l'hectare. Les quatre classes ont été déterminées en fonction de la distribution de cette mesure de densité à l'échelle du Québec.

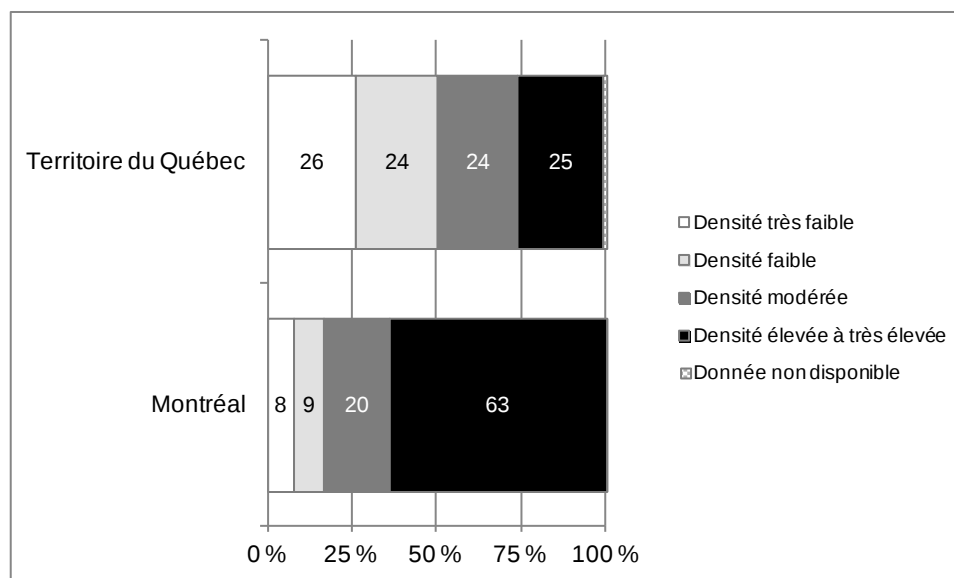


Figure 1 Répartition de la population en fonction de la densité résidentielle⁶

⁶ Très faible densité = moins de 11,7 unités à l'hectare; faible densité = de 11,7 à 16,8; densité modérée = 16,8 à 24,6; densité élevée à très élevée = 24,6 et plus.

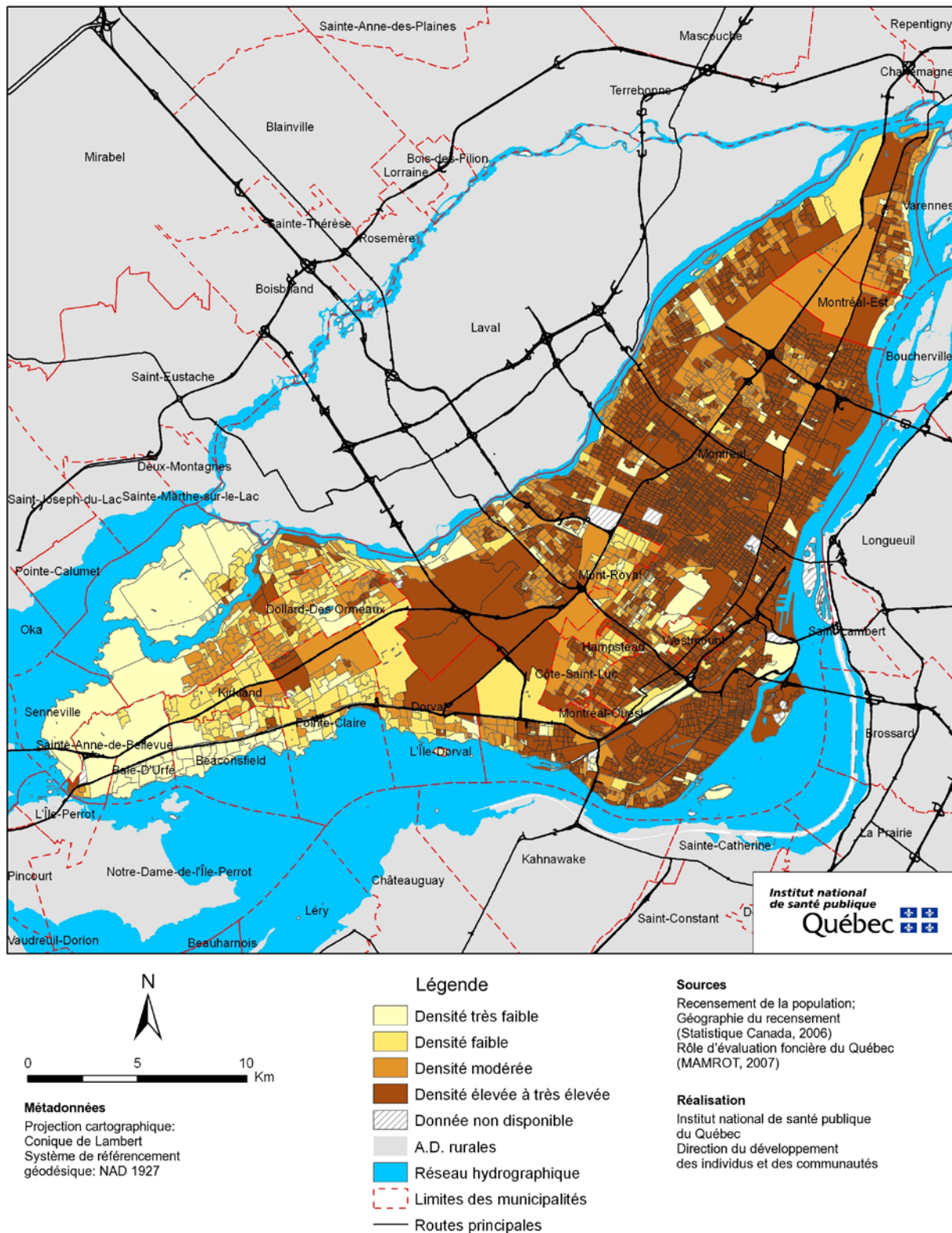


Figure 2 Carte de densité résidentielle, région de Montréal

2.2 MIXITÉ DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI⁷

Méthode et faits saillants

L'indicateur de la mixité est calculé à partir de la superficie couverte par les différentes affectations du territoire au sein de l'aire de diffusion. L'indice varie de 0 à 1, plus la valeur est élevée et plus l'AD contient une mixité d'affectations des sols. La valeur moyenne de l'indice est de 0,25 pour le Québec et de 0,22 pour la RSS de Montréal.

Près de la moitié de la population de la RSS de Montréal habite des AD où la diversification des affectations des sols est importante ou moyennement importante (46 %) comparativement à l'ensemble de la province où près de 52 % de la population habitent des AD où la diversification des affectations est élevée et moyennement élevée (figure 3).

La figure 4 montre une particularité du territoire montréalais comparativement aux autres RSS. Les AD sont de très petites tailles et comprennent souvent seulement des unités d'évaluation foncière résidentielle. Ainsi, plusieurs AD du territoire de la RSS sont caractérisées par une spécialisation importante. Toutefois, ces AD sont juxtaposées à d'autres AD dont la spécialisation peut s'avérer importante, mais pour des affectations commerciales. En d'autres mots, les unités spatiales utilisées pour les analyses semblent refléter une spécialisation importante pour l'ensemble du territoire de la RSS, mais les quartiers et les arrondissements de l'île sont des unités spatiales caractérisées par une diversification importante de l'utilisation du sol. La figure 4 et les valeurs de l'indice de mixité ne reflètent pas cette réalité. Lorsque les AD sont de plus grandes tailles, par exemples à dans l'arrondissement de Saint-Laurent, la diversification de l'utilisation du sol est importante (figure 4).

⁷ La mixité représente le degré de diversité des différentes unités d'évaluation foncière qui sont présentes dans chaque AD. Les quatre classes ont été déterminées en fonction de la distribution de cette mesure de mixité à l'échelle du Québec.

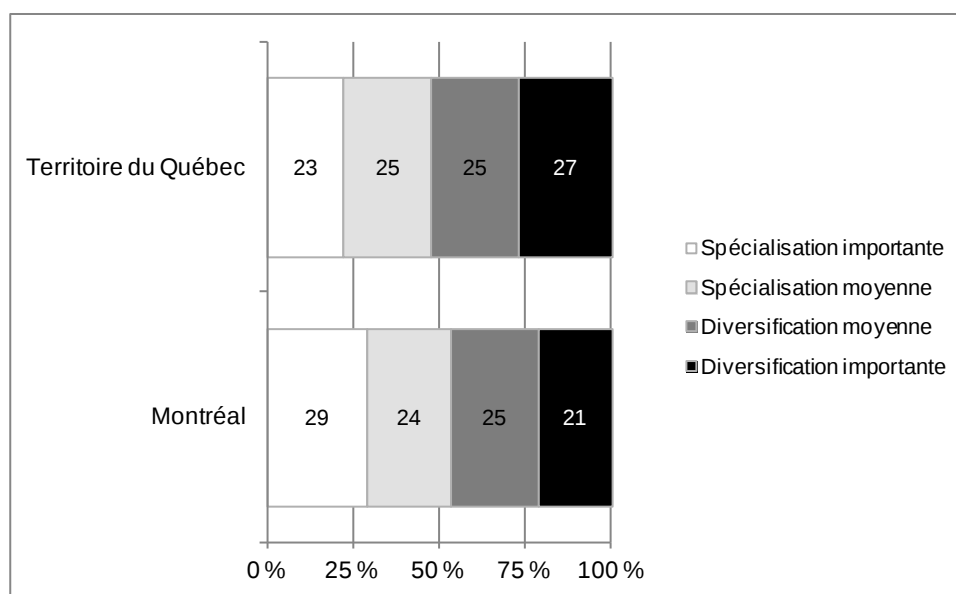


Figure 3 Répartition de la population en fonction de la mixité de l'utilisation du sol⁸

⁸ Spécialisation importante = 0,00 à 0,04; spécialisation moyenne = de 0,04 à 0,22; diversification moyenne = 0,22 à 0,41; diversification importante = plus de 0,41.

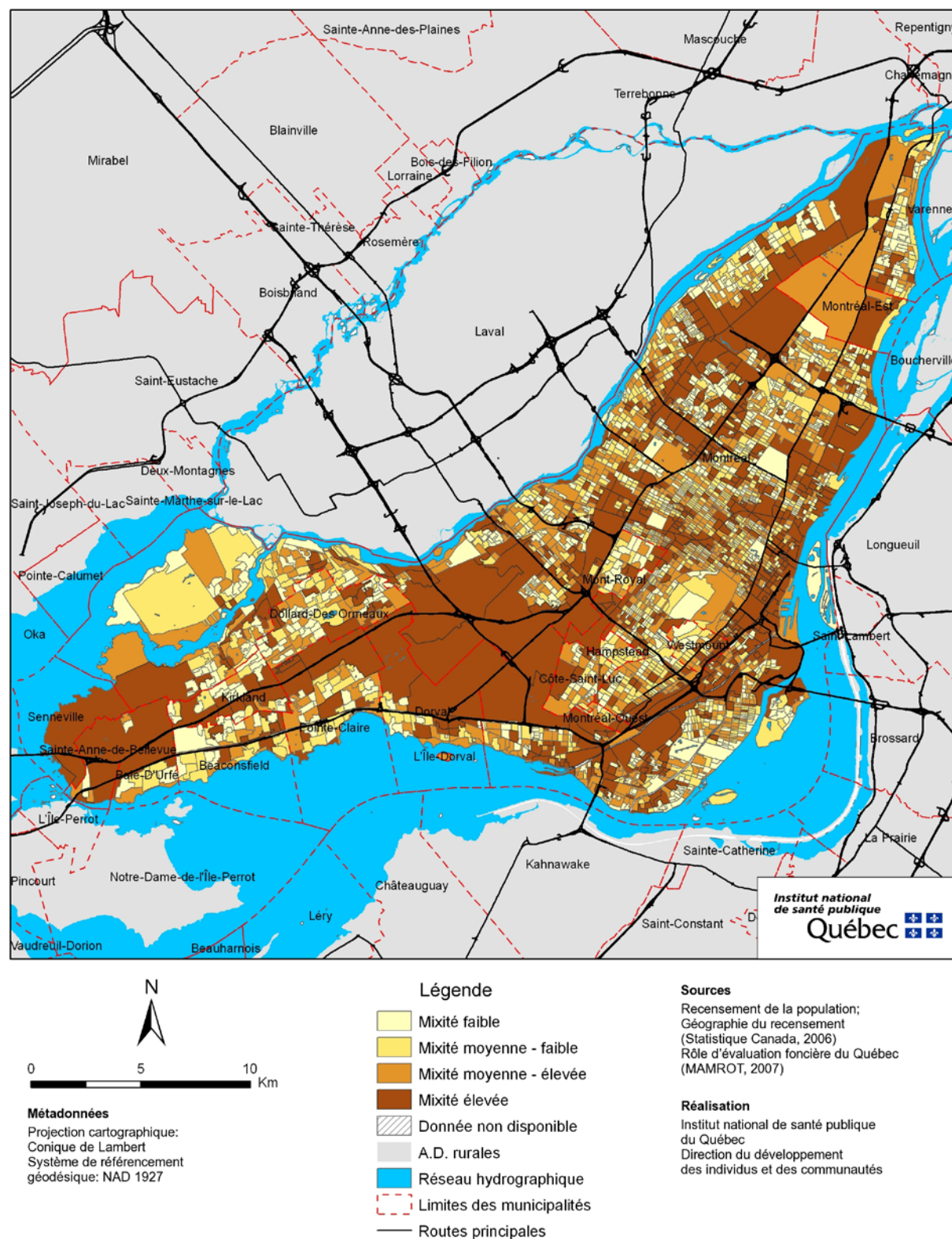


Figure 4 Carte de mixité, région de Montréal

2.3 CONNEXITÉ ET CARACTÉRISTIQUES DU RÉSEAU ROUTIER⁹

Méthode et faits saillants

Le degré de connexité du réseau routier est mesuré à partir du nombre d'intersections à trois segments ou plus au km². Cette donnée est disponible seulement pour les régions urbaines. Pour la RSS de Montréal, la densité moyenne est de 69,7 intersections au km². Une densité supérieure à la moyenne québécoise qui elle se situe à 56,5 intersections au km².

Une forte majorité (51 %) de la population de Montréal habite des AD caractérisée par une forte et moyenne-forte densité d'intersections comparativement à 45 % pour l'ensemble du Québec (figure 5).

Le niveau de connexité du réseau routier est important dans plusieurs AD de la RSS. Dans le centre-ville de Montréal, la plupart des AD sont caractérisées par une forte densité d'intersections. La densité d'intersections est plus faible dans les régions périphériques où la densité de l'utilisation du sol est aussi plus faible (figure 6).

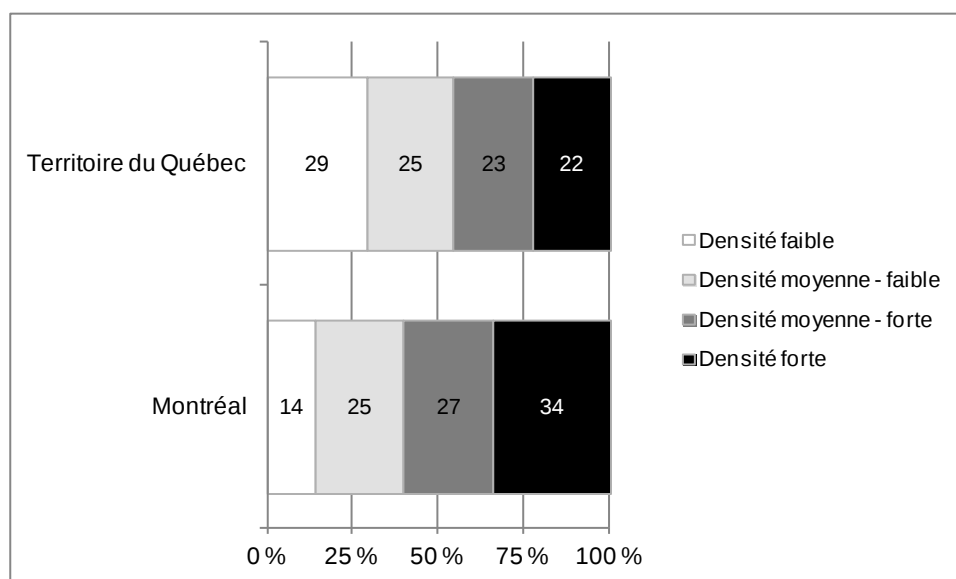


Figure 5 Répartition de la population en fonction du niveau de densité des intersections à trois voies et plus¹⁰

⁹ Les classes de l'indicateur de la connexité du réseau routier ont été déterminées en fonction de la distribution de cette mesure à l'échelle du Québec.

¹⁰ Densité faible = 23,9 et moins intersections au km²; densité moyenne/faible = de 24,0 à 51,8; densité moyenne forte = 51,8 à 79,0; densité forte = 79,1 et plus.

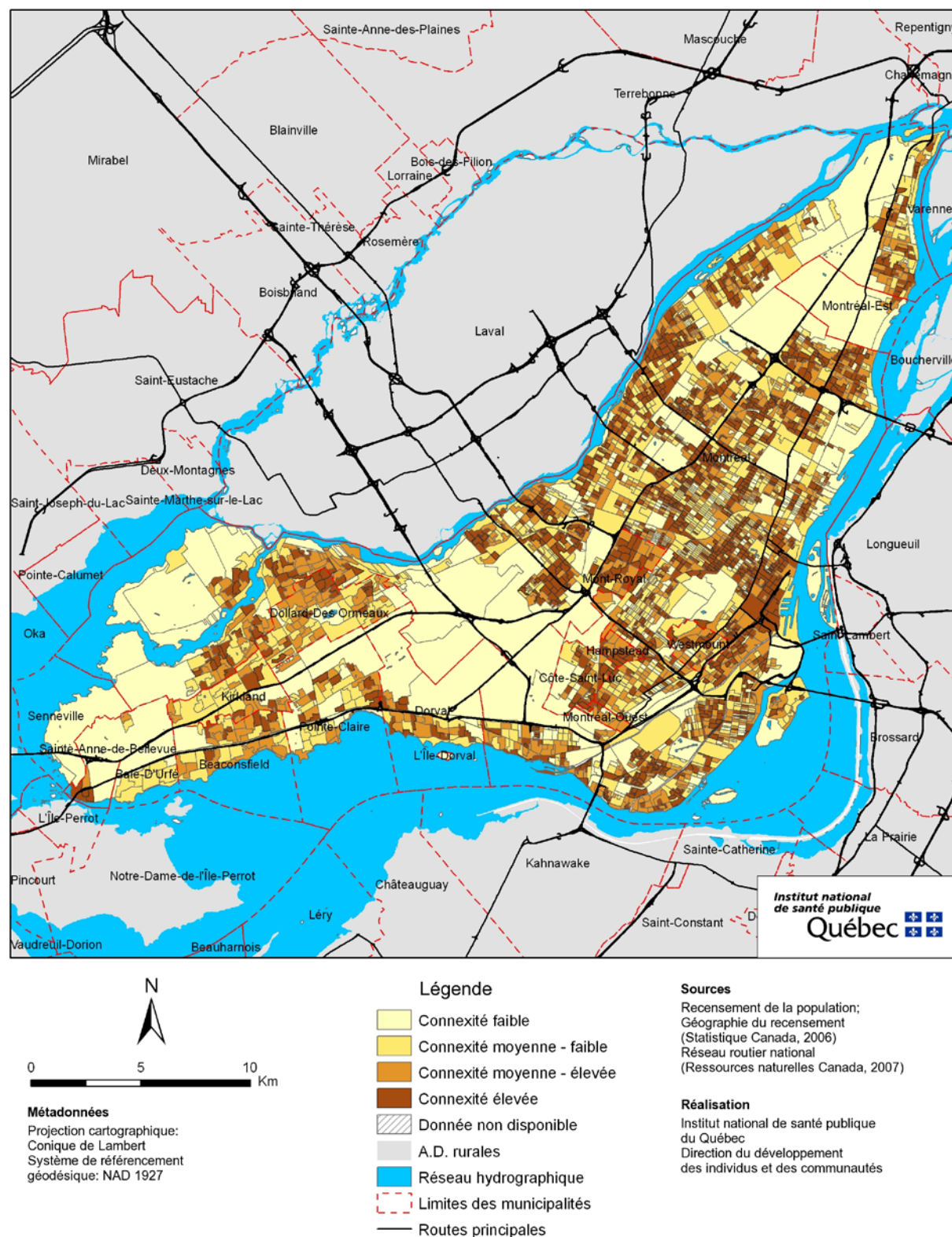


Figure 6 Carte de connexité, région de Montréal

2.4 POTENTIEL PIÉTONNIER DES AD¹¹

Méthode et faits saillants

Une mesure de potentiel piétonnier a été créée à partir du regroupement des indicateurs de la densité, de la connexité et de la mixité de l'environnement bâti. L'indice de potentiel piétonnier couvre seulement les régions urbaines des différentes RSS.

L'indice pour l'ensemble du Québec prend une valeur moyenne de 0,00 due à la standardisation des différentes variables, une valeur minimale de - 4,33 et une valeur maximale de 42,28 et un écart-type de 2,45. En théorie, plus la valeur de l'indice est élevée et plus le potentiel piétonnier de l'AD est élevé. Cet indice est de 1,44 pour la RSS de Montréal. Rappelons, que la moyenne pour le Québec est de 0 et une valeur élevée représente un environnement potentiellement favorable à la marche. La figure 7, nous permet de constater que 50 % de la population habitent des AD ayant un fort potentiel piétonnier comparativement à 24 % pour le Québec.

Le potentiel piétonnier est plus élevé dans les AD centrales de la RSS de Montréal (figure 8). En périphérie des agglomérations, le potentiel piétonnier des AD est faible ou moyen faible.

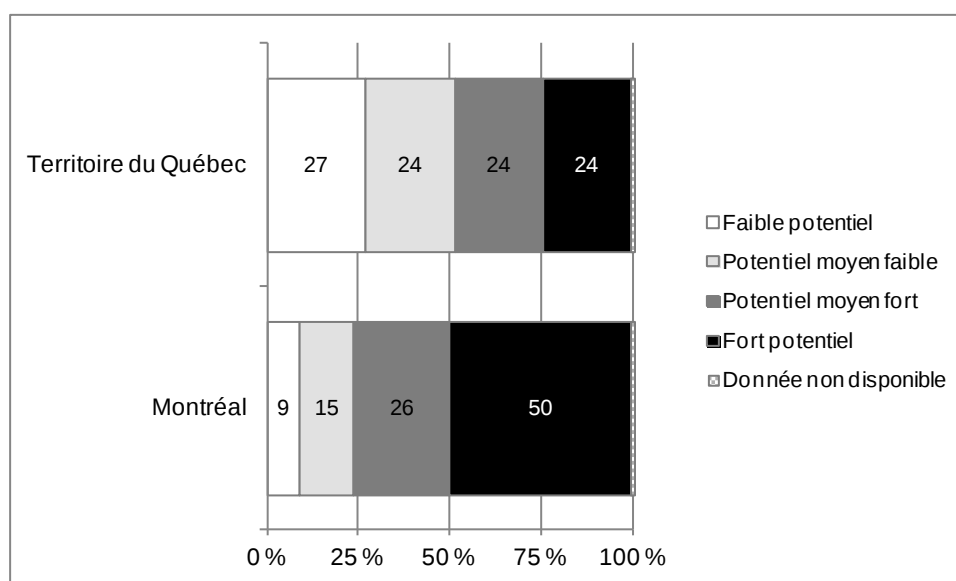


Figure 7 Répartition de la population en fonction du potentiel piétonnier des AD¹²

¹¹ Les quatre classes ont été déterminées en fonction de la distribution de cette mesure à l'échelle du Québec.

¹² Faible potentiel = - 4,33 à - 1,36; moyen faible = de 1,36 à - 0,22; moyen fort = - 0,22 à 1,02; fort = 1,02 et plus.

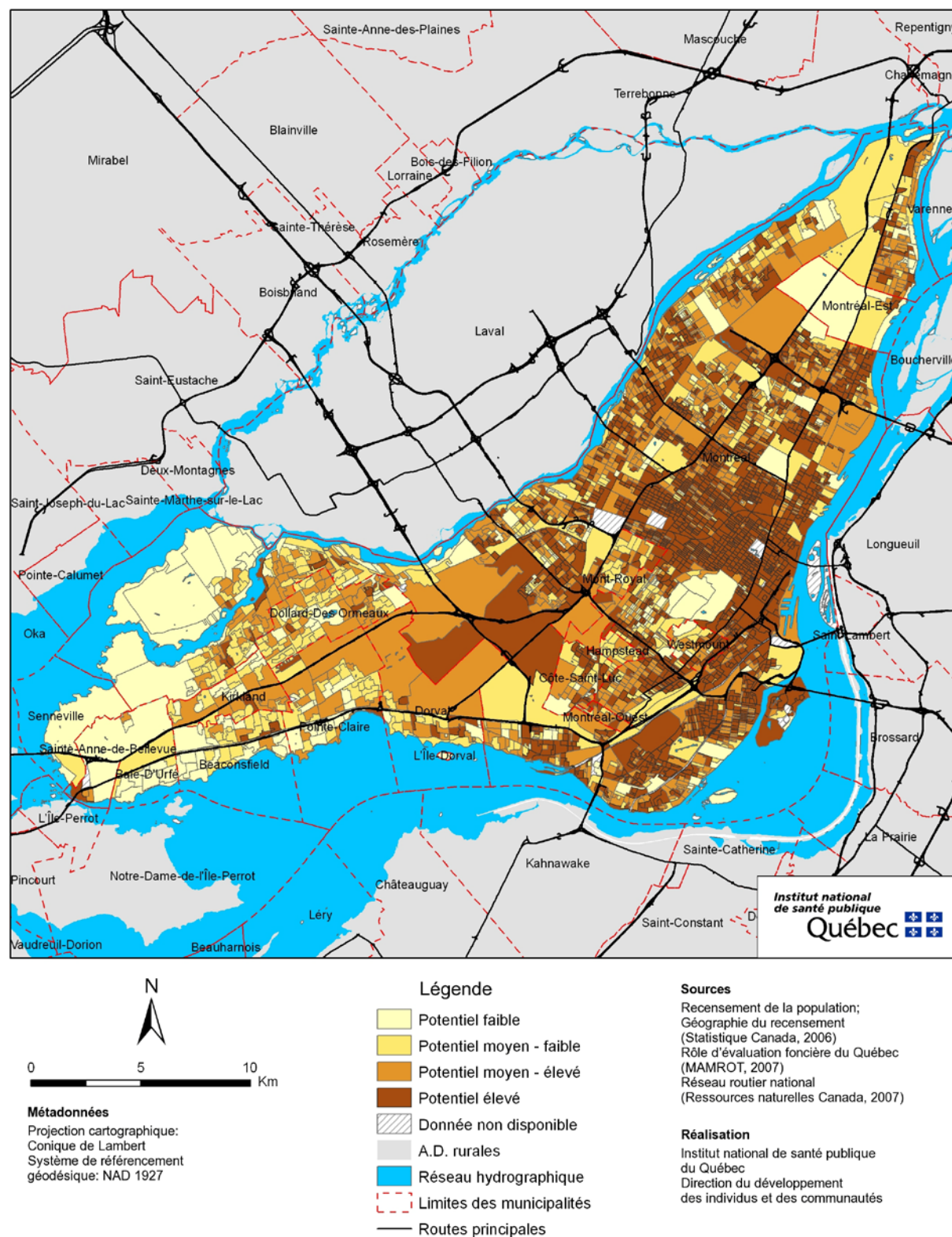


Figure 8 Carte de potentiel piétonnier, région de Montréal

2.5 ACCESSIBILITÉ AUX SENTIERS

Méthode et faits saillants

L'accessibilité aux sentiers a été calculée à partir des données sur la couche des composantes d'utilisation géographique régionale produite par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF). L'information a été complétée par des données sur les réseaux sentiers colligées par une compagnie privée, DMTI spatial. Selon ces données, nous comptons pour la RSS de Montréal près de 507 kilomètres de sentiers. La figure 10 montre le réseau de sentiers de la région. La distance moyenne à au moins un sentier est de 0,9 km. Près de 65 % de la population de la RSS de Montréal est localisée à moins de 1000 mètres d'un sentier. Cette proportion est plus élevée que celle du Québec (39 %).

La figure 10 montre qu'il y a peu de zones où la population est localisée à plus de 1000 mètres d'un sentier. Il est à noter que les pistes cyclables municipales ne sont pas prises en compte dans les analyses.

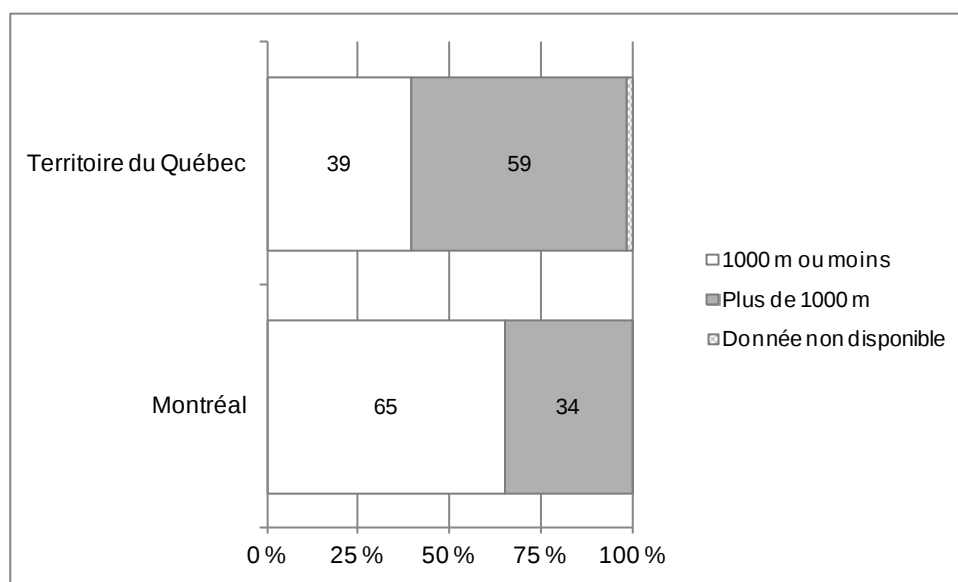


Figure 9 Proportion de la population ayant au moins un sentier dans un rayon de moins de 1000 mètres¹³

¹³ Sentiers récréatifs (cyclable, de motoneige, de motoquad, de randonnée pédestre, de randonnée à raquettes, de ski de fond, de tir à l'arc, de randonnée en traîneau à chiens, équestre).

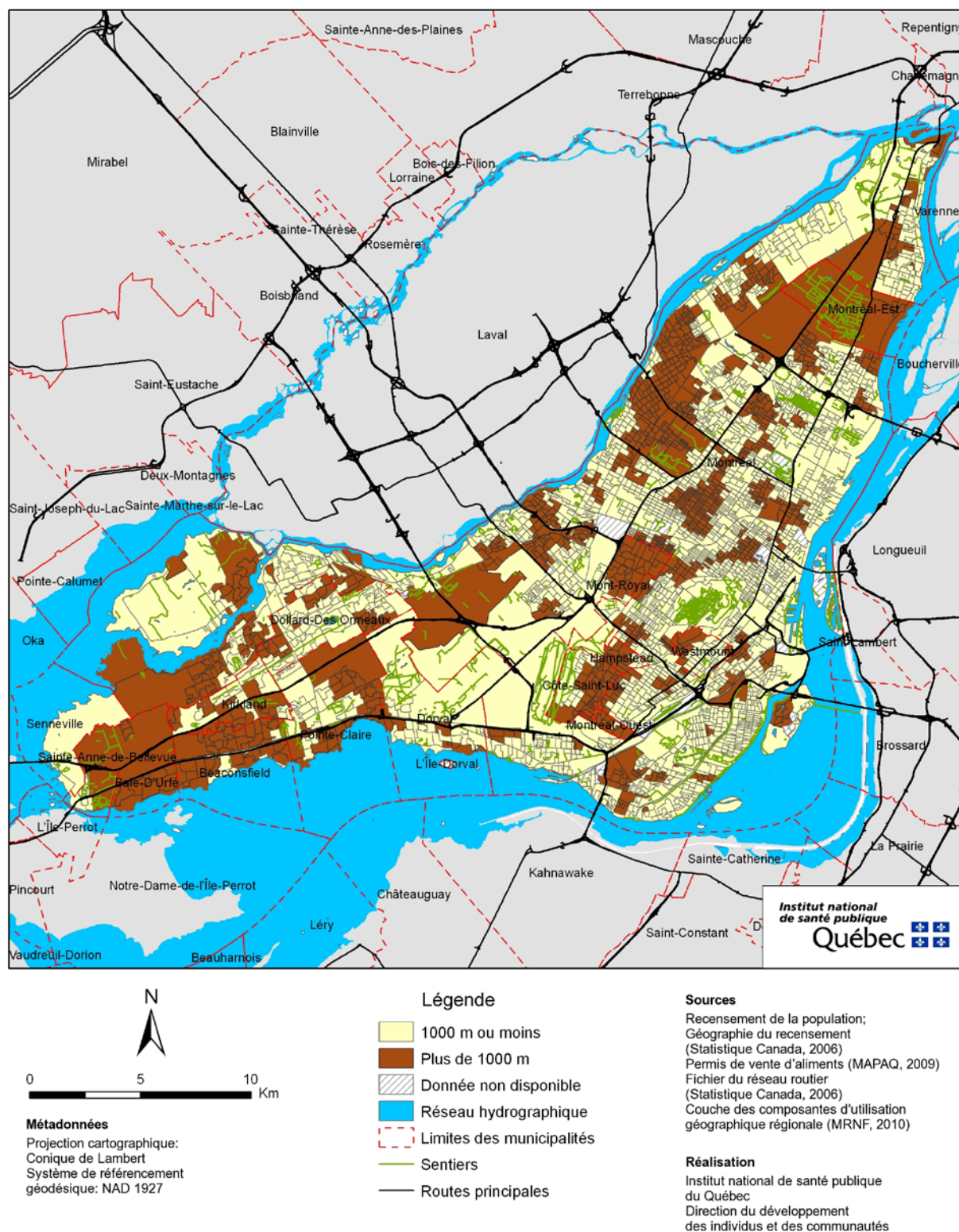


Figure 10 Carte d'accessibilité aux sentiers, région de Montréal

2.6 LOGEMENTS CONSTRUITS AVANT 1946¹⁴

Méthode et faits saillants

La proportion des logements construits avant 1946 est un indicateur qui a été calculé à partir des données provenant du recensement. Les répondants au recensement devaient indiquer la période d'achèvement de la construction du logement ou donner la meilleure estimation possible. Par la suite, nous avons calculé la proportion de la population habitant des AD où les proportions de logements construits avant 1946 sont nulles, faibles (0,5 % à 7,0 %), moyennes (7,1 % à 22,1 %) et élevées (22,2 % et plus). Plus de la moitié de la population de la RSS de Montréal habite des AD où la proportion des logements construits avant 1946 est élevée et moyenne élevée (51 %). Des milieux, qui selon la littérature peuvent favoriser la pratique d'activité physique, surtout la marche utilitaire (figure 11).

La figure 12 montre la répartition spatiale des AD de la RSS de Montréal en fonction de la proportion de la population habitant des AD où la proportion de logements construits avant 1946 est élevée ou nulle. La plupart des AD des quartiers centraux et péri-centraux de la RSS contiennent une forte proportion de logement construit avant 1946. Cette proportion diminue selon un gradient vers les périphéries où la trame urbaine est plus récente. Dans les périphéries de la RSS, il existe quelques zones où il y a une proportion élevée de la population habitant des secteurs ayant une forte proportion de logements construits avant 1946.

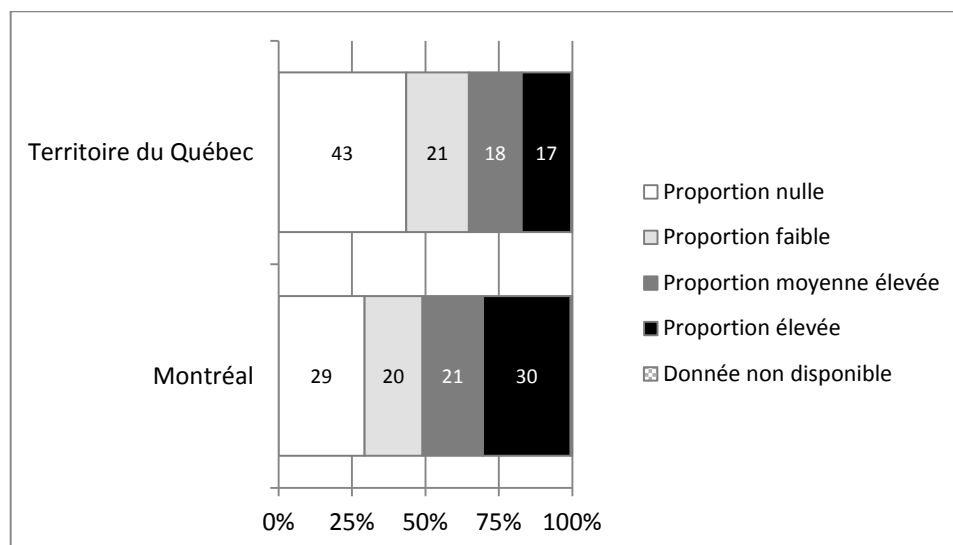


Figure 11 Répartition de la population en fonction de la proportion des logements construits avant 1946¹⁵

¹⁴ Les quatre classes ont été déterminées en fonction de la distribution de cette mesure de densité à l'échelle du Québec.

¹⁵ Proportion nulle = aucun logement construit avant 1946; proportion faible = 0,5 % à 7,0 %; proportion moyenne = 7,1 % à 22,1; proportion élevée = 22,2 et plus.

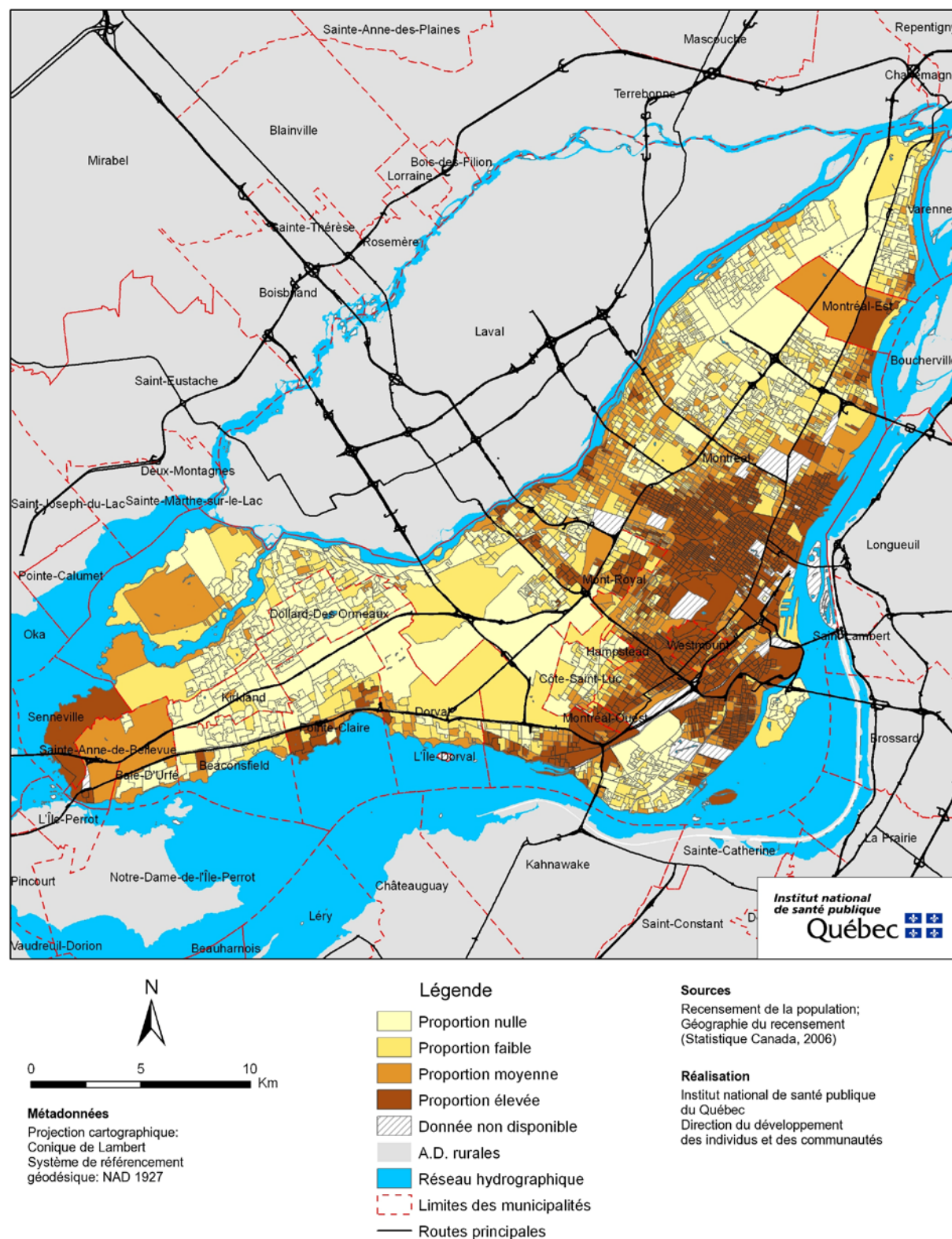


Figure 12 Carte de proportion de logements construits avant 1946, région de Montréal

2.7 DENSITÉ DE LA VÉGÉTATION¹⁶

Méthode et faits saillants

La densité de végétation est issue d'un indice permettant de capter la végétalisation des milieux. Cet indice est calculé à partir d'images satellitaires. Plusieurs secteurs urbains de la RSS de Montréal sont caractérisés par une forte densité de la végétation. Seulement 39 % de la population habite des secteurs où la végétation est moyenne élevée et moyenne faible comparativement à 45 % pour l'ensemble du Québec. Seulement 1 % de la population de la population habite des AD caractérisée par une densité élevée (figure 13).

Les secteurs à forte densité de végétation sont, pour la plupart, localisés en périphérie de la RSS où la densité de l'utilisation du sol est faible et où la présence de milieu forestier est importante. La figure 14 montre aussi des AD caractérisées par la présence de grands parcs urbains de la RSS de Montréal tels que le parc du Mont-Royal, le parc Lafontaine et le parc Maisonneuve (figure 14).

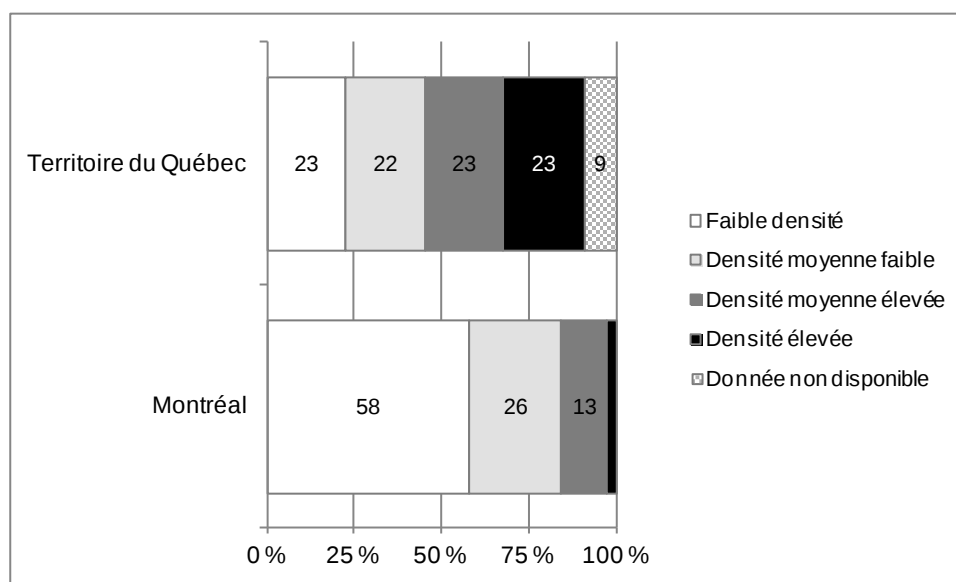


Figure 13 Répartition de la population en fonction de la densité de la végétation des AD¹⁷

¹⁶ L'indice de végétation est calculé à partir d'images satellites. Les quatre classes ont été déterminées en fonction de la distribution de cette mesure à l'échelle du Québec.

¹⁷ Faible densité = - 0,47 à - 0,20; densité moyenne/faible = - 0,20 à - 0,06; densité moyenne élevée = - 0,06 à - 0,00; densité élevée = 0,00 à 0,51.

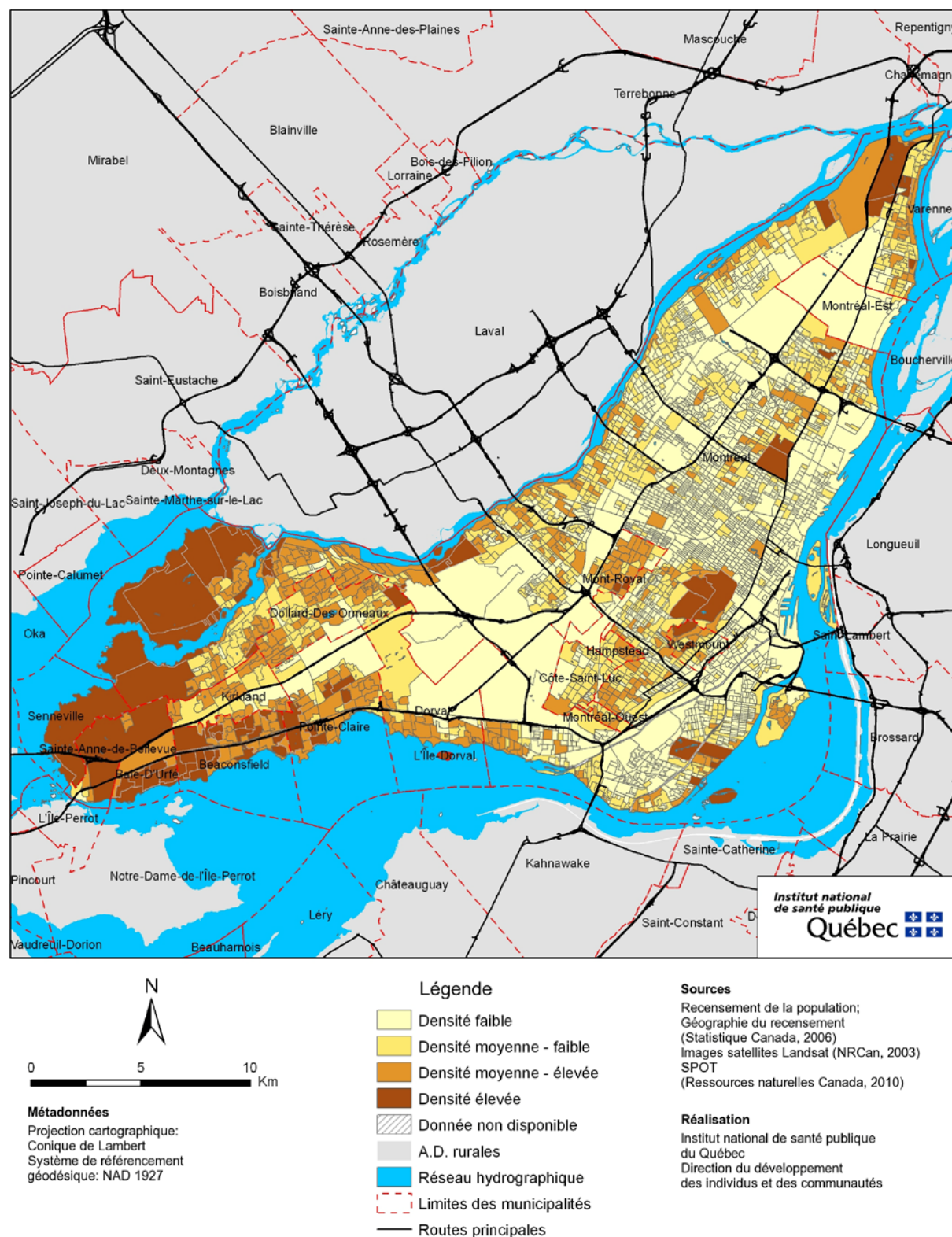


Figure 14 Carte de densité de végétation, région de Montréal

2.8 ACCESSIBILITÉ AUX PARCS ET ESPACES VERTS

Méthode et faits saillants

Nos données nous ont permis de localiser 768 unités d'évaluation foncière dont l'utilisation principale est reliée à des parcs ou des espaces verts. Ainsi, pour cette région nous comptons près 0,45 parcs ou espaces verts pour 1000 habitants. La population de la RSS de Montréal est, en moyenne, à 0,53 kilomètre d'un espace vert ou d'un parc.

La figure 15 montre que la plupart des habitants (93 %) de la RSS de Montréal sont à moins de 1000 mètres d'un parc ou d'un espace vert comparativement à 70 % pour l'ensemble du Québec.

La figure 16 montre la variation spatiale des AD dont les parcs ou les espaces verts sont à moins de 1000 mètres du point central de ces mêmes AD. Les AD sont pour la plupart localisées à moins de 1000 mètres d'un parc ou d'un espace vert (figure 16).

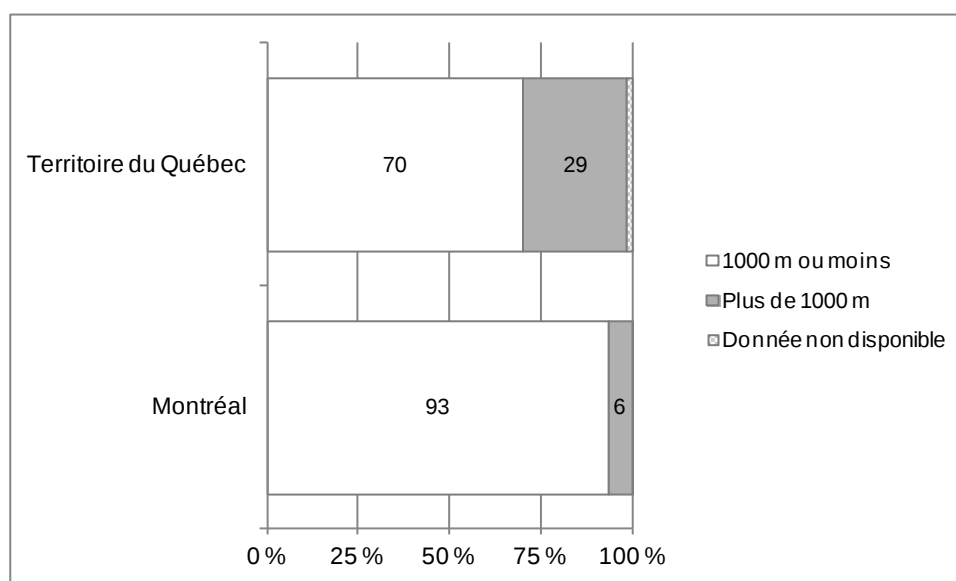


Figure 15 Proportion de la population ayant au moins un parc ou un espace vert à moins de 1000 mètres du centre de l'AD¹⁸

¹⁸ Autres terrains de jeux et pistes athlétiques, parc à caractère récréatif et ornemental, parc pour la récréation en général, terrain de jeux, terrain de sport.

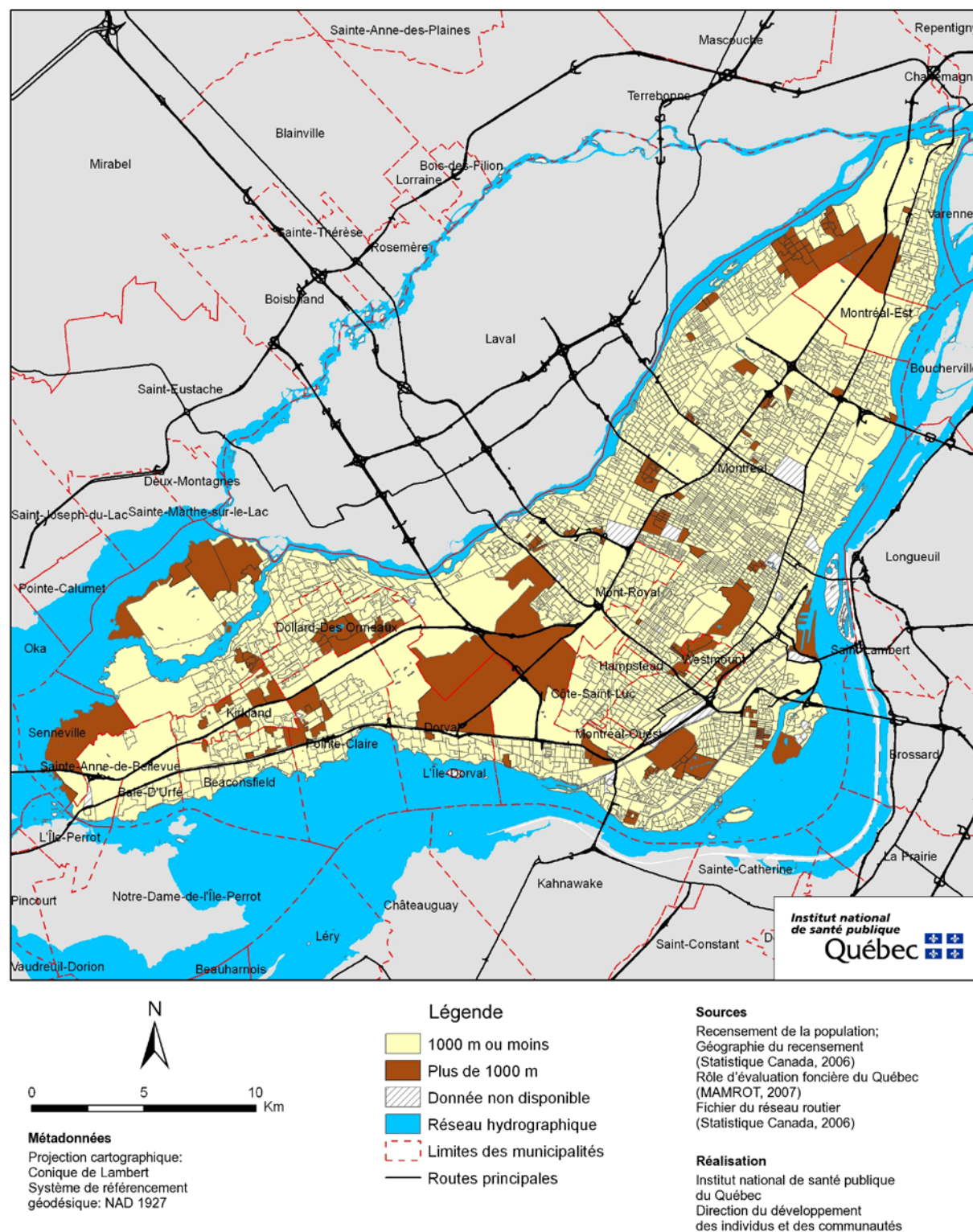


Figure 16 Carte d'accessibilité aux parcs et espaces verts, région de Montréal

2.9 ACCESSIBILITÉ AUX INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES

Méthode et faits saillants

Les analyses de l'accessibilité aux infrastructures récréatives ont été réalisées à partir des données du rôle d'évaluation foncière de l'année 2007. Le rôle contenait pour la RSS de Montréal 130 unités d'évaluation foncière dédiées à des activités récréatives. Pour la RSS, nous pouvons évaluer à 0,06 infrastructures récréatives pour 1000 habitants. La RSS de Montréal est la région où nous comptons le moins d'infrastructures récréatives pour 1000 habitants au Québec. La majorité (56 %) de la population est localisée à plus de 1000 mètres d'une infrastructure à caractère récréatif. Cette proportion est un peu moins élevée que celle observée pour l'ensemble du Québec se situant à 59 %.

La figure 18 montre la variation spatiale des AD dont les infrastructures récréatives sont à plus ou à moins de 1000 mètres du point central de ces mêmes AD. Les AD sont pour la plupart localisées à plus de 1000 mètres d'une infrastructure récréative. Toutefois, les AD des portions centrales et péricentrales de la RSS sont dans l'ensemble localisées à moins de 1000 mètres. En périphérie de la RSS l'accessibilité à ce type d'infrastructures est moins importante.

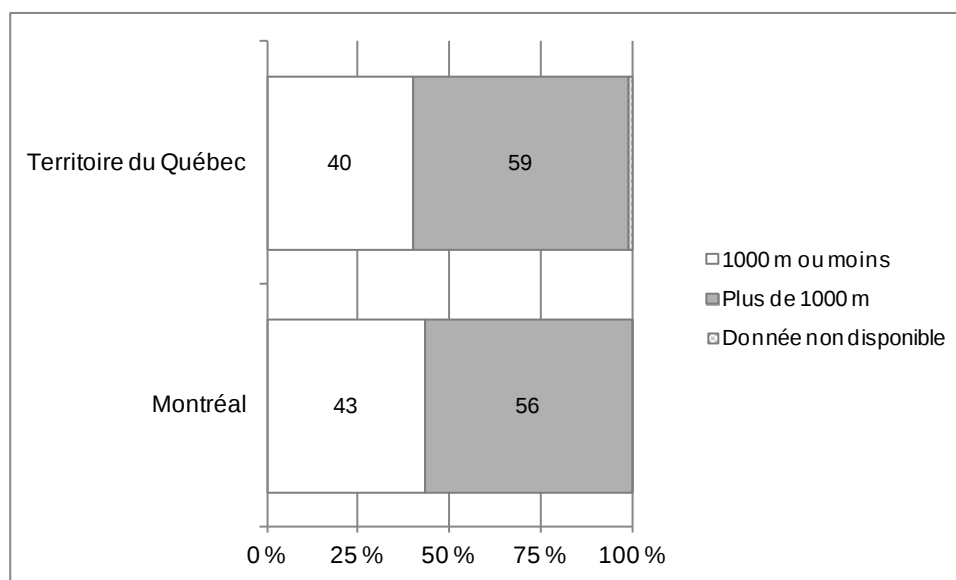


Figure 17 Proportion de la population ayant une infrastructure récréative dans un rayon de moins de 1000 mètres¹⁹

¹⁹ Aréna et activités connexes (patinage sur glace), autres activités récréatives, autres activités sportives, autres activités sur glace, autres installations pour les sports, centre de ski (alpin et/ou de fond), centre de tir pour armes à feu, centre récréatif en général, centre sportif multidisciplinaire (couvert), équitation, gymnase et formation athlétique, piscine extérieure et activités connexes, piscine intérieure et activités connexes, piste de course, plage, salle ou salon de quilles, stade, terrain de golf (avec chalet et autres aménagements sportifs), terrain de golf (sans chalet et autres aménagements sportifs), terrain de sport, toboggan.

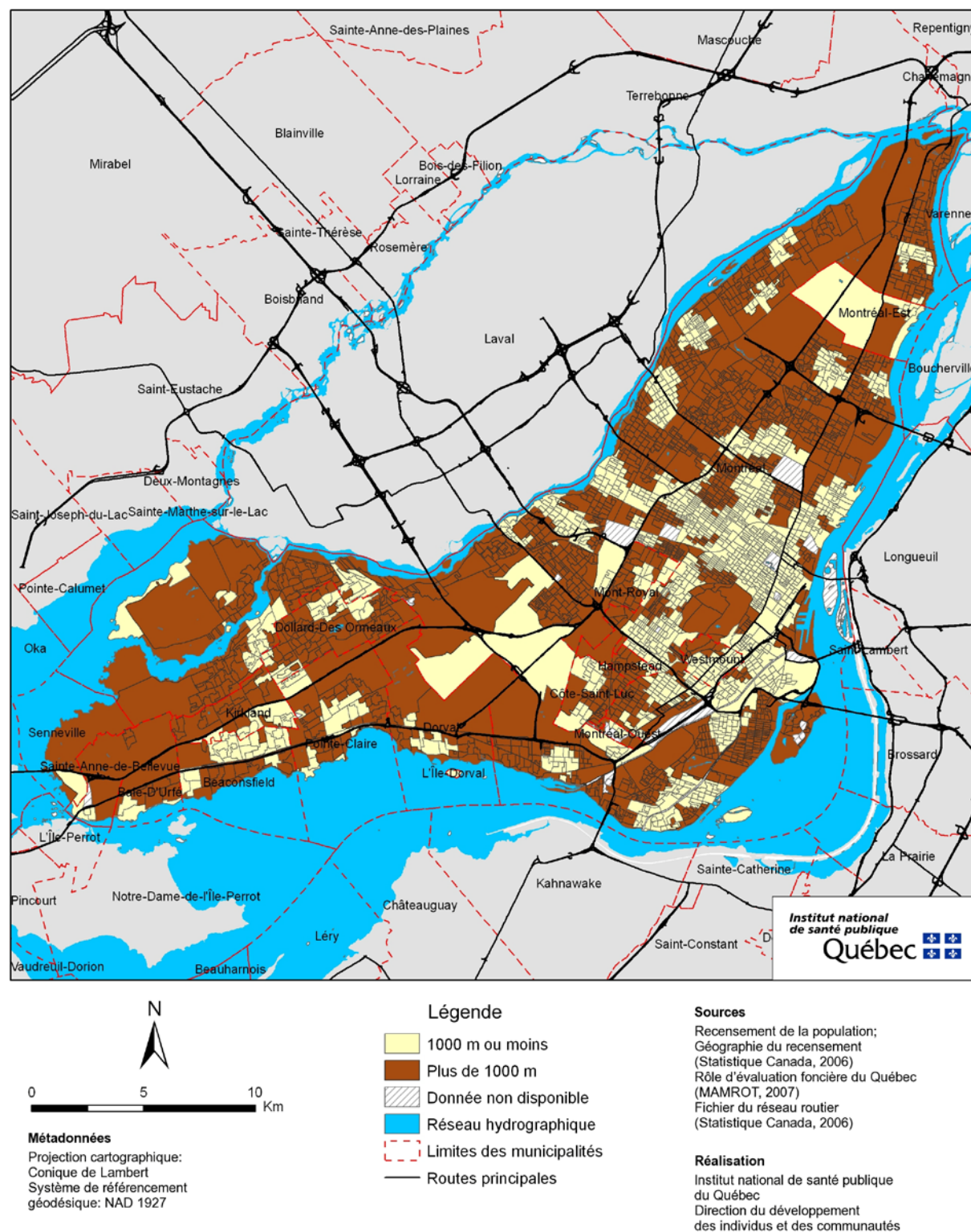


Figure 18 Carte d'accessibilité aux lieux d'activités récréatives, région de Montréal

2.10 ACCESSIBILITÉ AUX COMMERCES D'ALIMENTATION

Méthode et faits saillants

L'accessibilité aux commerces d'alimentation a été calculée à partir de données sur les permis de vente d'aliments provenant du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Nous comptons pour la RSS de Montréal 488 commerces d'alimentation. La distance moyenne entre les centres des AD et le commerce d'alimentation le plus proche est de 0,69 kilomètre. Une forte majorité de la population de la RSS est localisée à moins de 1000 mètres de ce type de commerces (80 %). Ce qui est au dessus de la valeur du Québec qui se situe à 40 % (figure 19).

La figure 20 montre la variation spatiale des AD dont les commerces d'alimentation sont à plus ou moins de 1000 mètres du point central de ces mêmes AD. La plupart des AD sont localisées à moins de 1000 mètres des commerces d'alimentation, et ce, particulièrement les AD localisées dans les portions centrales et péri-centrales de la RSS. L'accessibilité est moins importante pour les AD localisées en périphérie de la RSS.

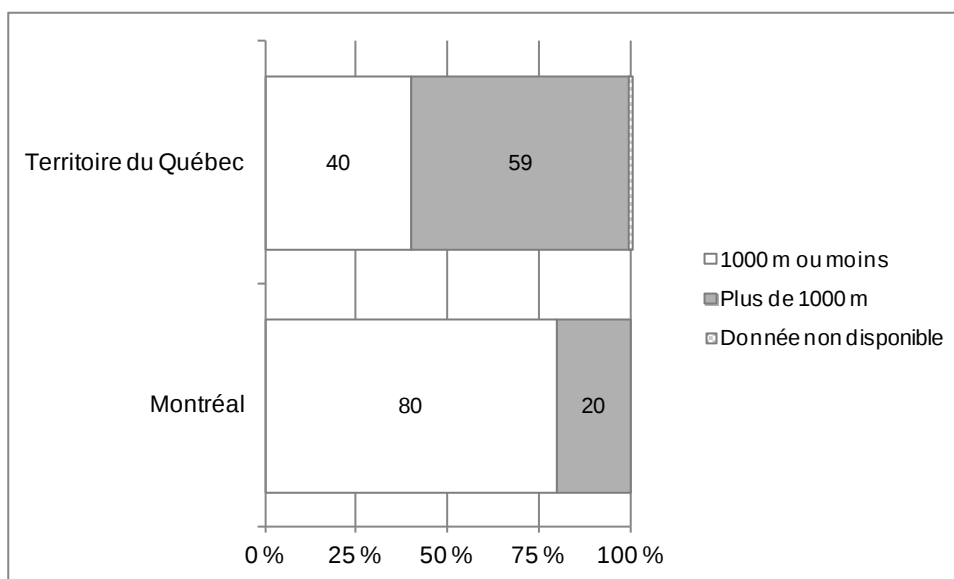


Figure 19 Proportion de la population ayant au moins un commerce d'alimentation dans un rayon de moins de 1000 mètres²⁰

²⁰ Marchés publics, fruiteries, boucheries, poissonneries, boulangeries, épicerie, supermarchés.

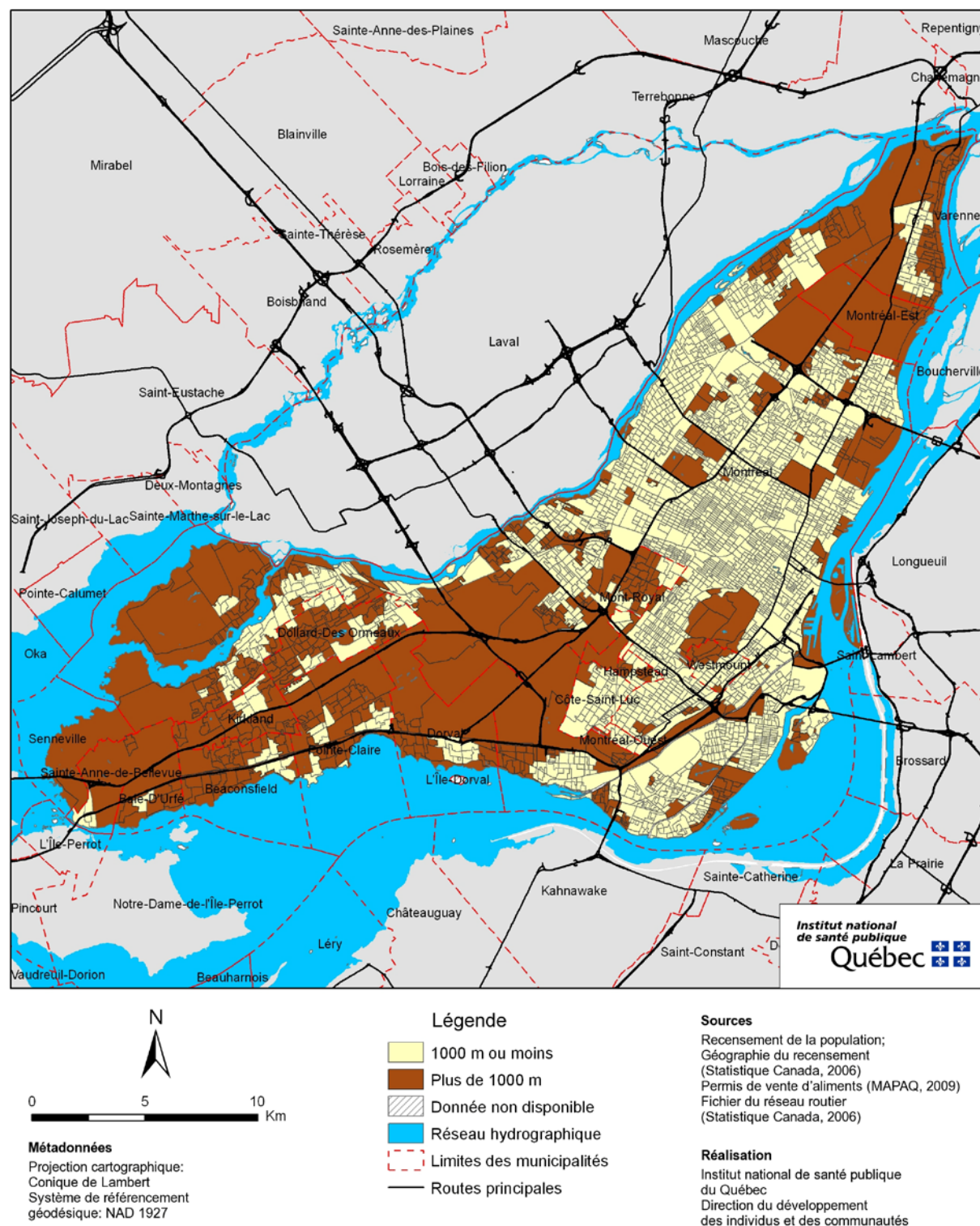


Figure 20 Carte d'accessibilité aux commerces d'alimentation, région de Montréal

2.11 ACCESSIBILITÉ AUX RESTAURANTS-MINUTE

Méthode et faits saillants

L'accessibilité aux restaurants-minute a été calculée à partir de données sur les permis de vente d'aliments provenant du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Nous comptons pour la RSS de Montréal 1040 restaurants-minute soit 0,53 restaurants-minute pour 1000 habitants. La distance moyenne à au moins un restaurant-minute est de 0,65 km. Plus de la moitié de la population de la RSS de Montréal est localisée à moins de 1000 mètres d'au moins un restaurant-minute (82 %). Cette proportion est plus élevée que celle du Québec (55 %) (figure 21).

La figure 22 montre la variation spatiale des AD dont les restaurants-minute sont à plus ou moins de 1000 mètres du point central de ces mêmes AD. La plupart des AD sont localisées à moins de 1000 mètres des restaurants-minute, et ce, particulièrement les AD localisées dans les portions centrales et péricentrales de la RSS. L'accessibilité est moins importante pour les AD localisées en périphérie de la RSS.

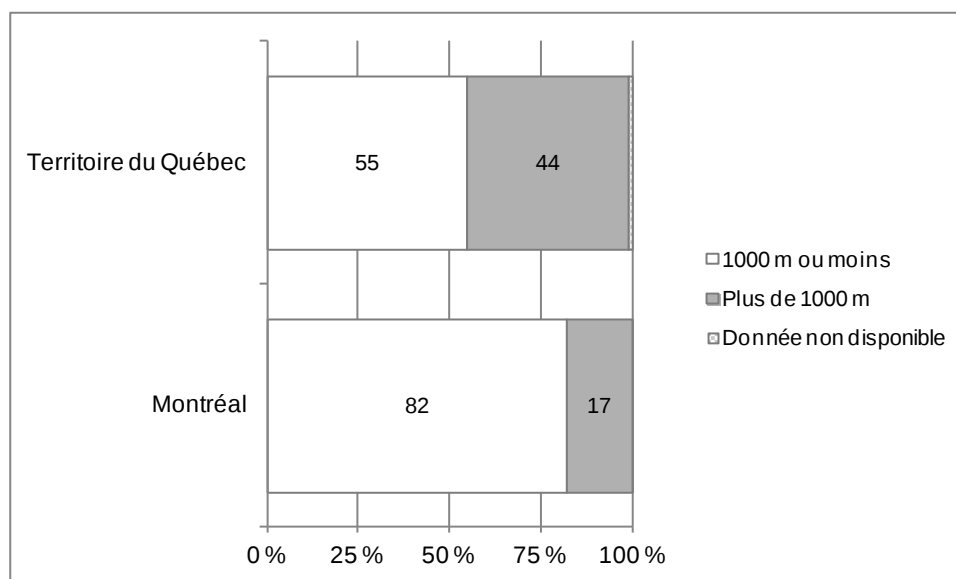


Figure 21 Proportion de la population ayant au moins un restaurant-minute dans un rayon de moins de 1000 mètres²¹

²¹ Casse-croûte, restaurants mets pour emporter et restaurants à service rapide.

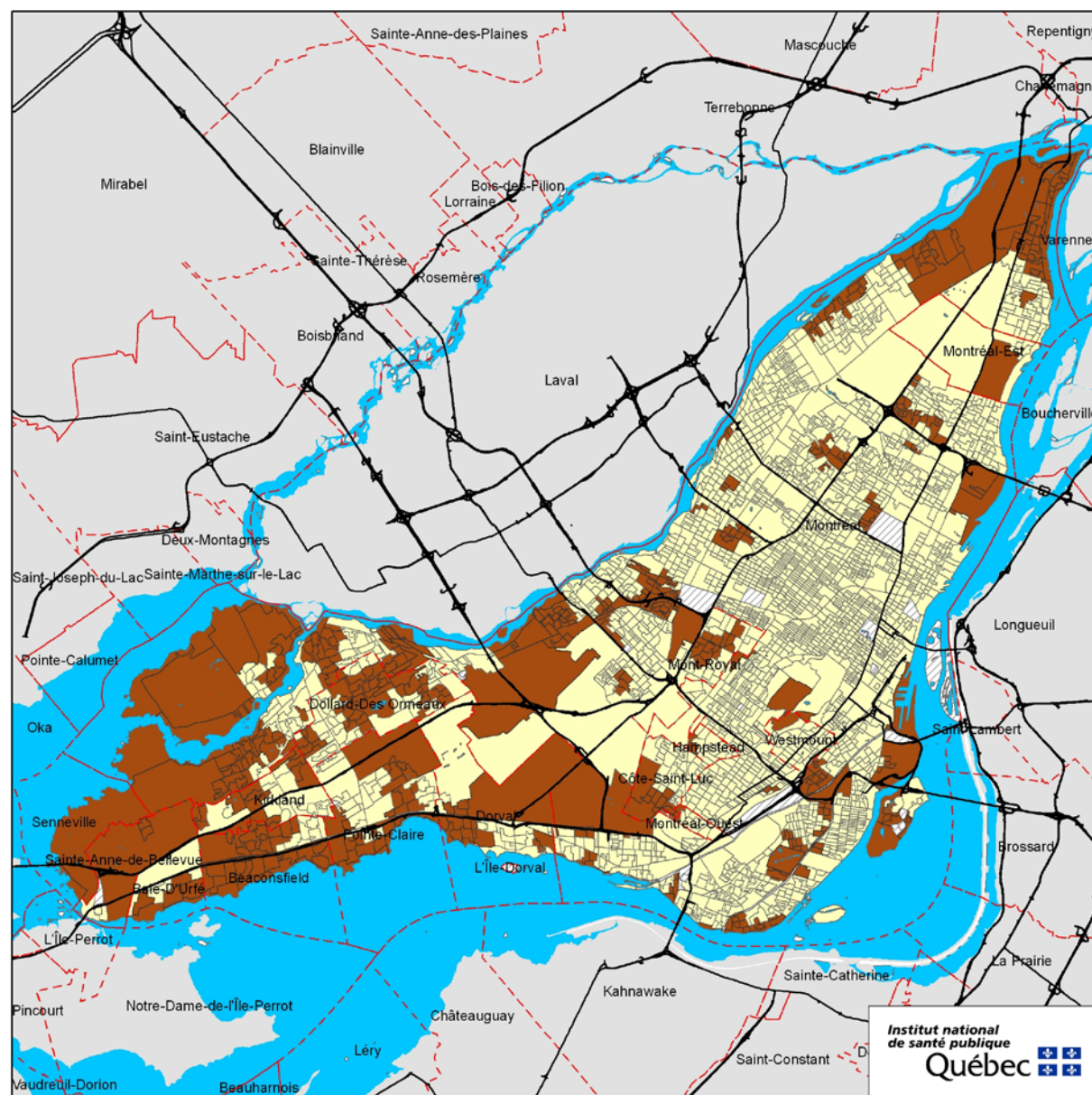


Figure 22 Carte d'accessibilité aux restaurants minute, région de Montréal

2.12 ACCESSIBILITÉ AUX DÉPANNEURS

Méthode et faits saillants

L'accessibilité aux dépanneurs a été calculée à partir de données sur les permis de vente d'aliments provenant du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Nous comptons pour la RSS de Montréal 1371 dépanneurs soit 0,75 dépanneur pour 1000 habitants. La distance moyenne à au moins un dépanneur est de 0,43 km. Près de la totalité de la population de la RSS de Montréal est localisée à moins de 1000 mètres d'au moins un dépanneur (91 %). Cette proportion est plus élevée que celle du Québec (65 %) (figure 23).

La figure 24 montre la variation spatiale des AD dont les dépanneurs sont à plus ou moins de 1000 mètres du point central de ces mêmes AD. La plupart des AD sont localisées à moins de 1000 mètres des dépanneurs, et ce, particulièrement les AD localisées dans les portions centrales et péricentrales de la RSS. L'accessibilité est un peu moins importante pour les AD localisées en périphérie de la RSS.

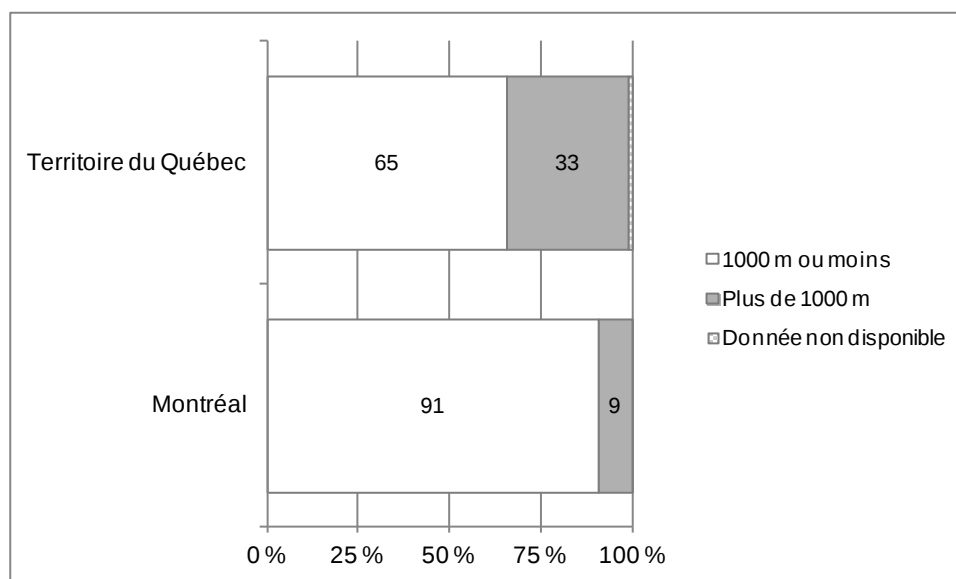


Figure 24 Proportion de la population ayant au moins un dépanneur dans un rayon de moins de 1000 mètres²²

²² Dépanneurs et stations-service avec dépanneurs.

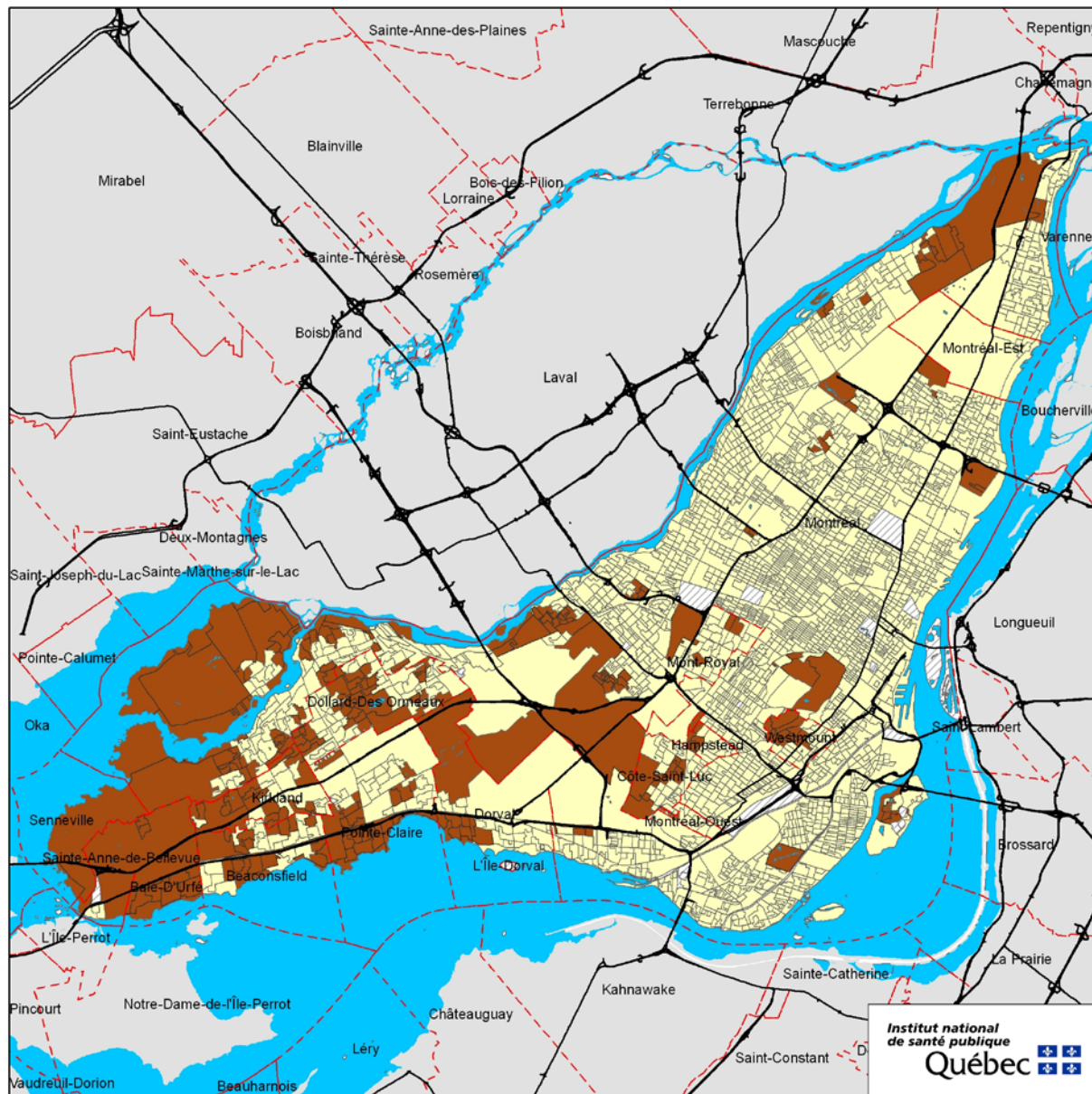


Figure 25 Carte d'accessibilité aux dépanneurs, région de Montréal

2.13 INDICE D'ENVIRONNEMENT DU COMMERCE DE DÉTAIL ALIMENTAIRE

Méthode et faits saillants

Un indice a été calculé à l'échelle de la RSS et des agglomérations de recensement. Cet indice prend en compte le nombre de dépanneurs, le nombre de restaurants-minute et le nombre de commerces d'alimentation (marchés publics, fruiteries, boucheries, poissonneries, boulangeries, épicerie, supermarchés). Cet indice varie de 0 à 1, une valeur élevée de l'indice signifie que le nombre de dépanneurs et de restaurants-minute surpasse le nombre de commerces d'alimentation pour le territoire donné. Une valeur de 0,5 signifie qu'il y a le même nombre de restaurants-minute, de dépanneurs et de commerces d'alimentation pour la région donnée. Pour l'ensemble du Québec, l'indice se situe à 0,73 comparativement à 0,72 pour la RSS de Montréal (figure 25).

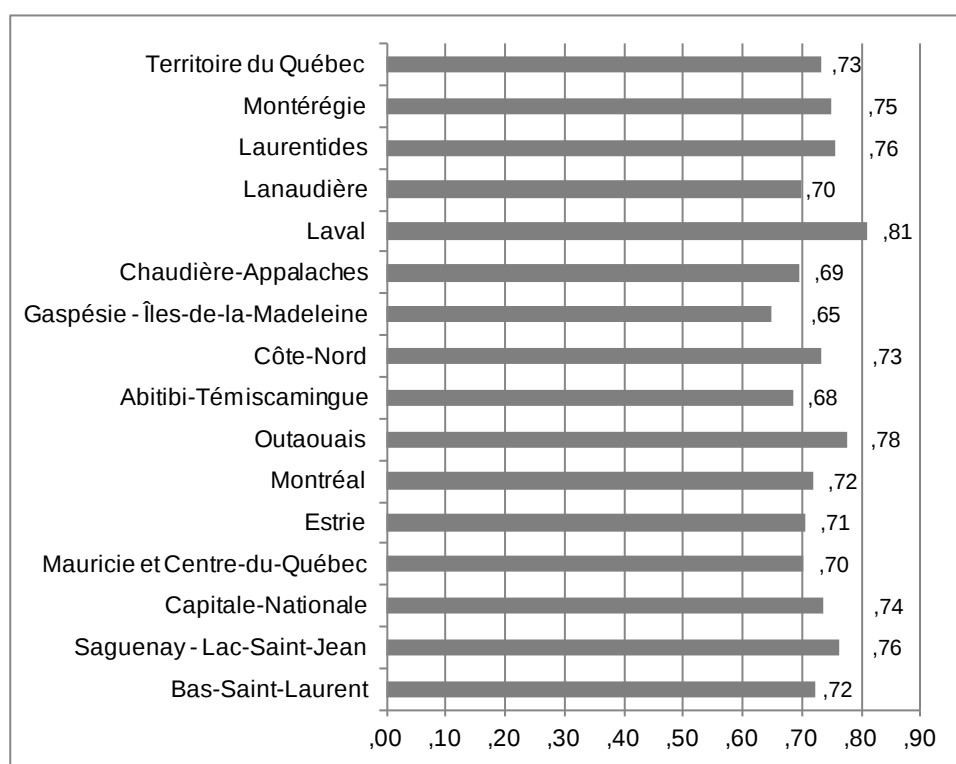


Figure 27 Indice, régions et Québec

Sources : MAPAQ, 2009, DMTI, 2007 et Statistique Canada, 2006.

3 CONCLUSION

Il a été montré dans ce portrait que la RSS de Montréal contient des éléments de l'environnement bâti et de l'environnement des services pouvant soutenir l'adoption d'un mode de vie physiquement actif et d'une saine alimentation. Par exemple, l'accessibilité aux parcs et espaces verts est importante, la densité de la RSS est élevée et l'accessibilité aux commerces d'alimentation est considérable. De plus, les quartiers centraux des agglomérations de la région ont un potentiel piétonnier élevé. D'autres éléments sont, selon les résultats obtenus, moins favorables tels que la forte accessibilité aux dépanneurs et aux restaurants-minute.

Le portrait de l'environnement bâti de la RSS de Montréal peut servir à soutenir les instances régionales et locales dans leurs actions dont les objectifs sont de développer des environnements favorables reliées à l'adoption de saines habitudes de vie au sein de la population. Les données présentées dans ce portrait peuvent aussi initier et compléter un travail de terrain réalisé à l'échelle régionale ou locale. Il est possible de consulter de façon interactive les différents indicateurs de ce portrait à l'adresse suivante : <http://environnementbati.inspq.qc.ca/>.

RÉFÉRENCES

- (1) Dictionnaire du recensement de 2006, (produits de référence : Recensement de 2006) [computer program]. Ottawa : Statistique Canada; 2006.
- (2) Robitaille E, INSPQ. Portrait de l'environnement bâti et de l'environnement des services : un outil d'analyse pour améliorer les habitudes de vie. Montréal : INSPQ; 2012.

ANNEXE

Tableau 3 Variables de l'environnement bâti

	Montréal	Québec
Proportion de constructions d'avant 1946 (%)	19,00	11,54
Densité de destinations	1 761,94	1 070,13
Connexité	69,72	56,52
Densité résidentielle	35,79	21,09
Mixité de l'utilisation du sol	0,22	0,25
Densité de végétation	- 0,23	- 0,10
Potentiel piétonnier	1,44	0,00
Nombre de lieux d'activités récréatives par millier d'habitants	0,06	0,38
Nombre de commerces d'alimentation par millier d'habitants	0,52	0,53
Nombre de dépanneurs par millier d'habitants	0,75	0,68
Nombre d'espaces verts par millier d'habitants	0,45	0,88
Nombre de restaurants minute par millier d'habitants	0,53	0,71
Nombre de sentiers par millier d'habitants	1,18	5,06
Distance (en m) entre centroïde de l'AD et...		
le lieu d'activités récréatives le plus proche	1 268,49	2 208,79
le commerce d'alimentation le plus proche	689,36	4 489,21
le dépanneur le plus proche	430,31	1 693,57
l'espace vert le plus proche	532,30	1 639,49
le restaurant minute le plus proche	650,68	2 069,42
le sentier le plus proche	880,80	2 697,95
Indice de l'environnement alimentaire	0,72	0,73
Nombre de commerces d'alimentation	947	3 805
Nombre de dépanneur	1 371	4 953
Nombre d'espaces verts	768	8 656
Nombre de restaurants minute	1 040	5 264
Nombre de sentiers	2 939	39 823
Nombre de lieux d'activités récréatives	130	2 792



EXPERTISE
CONSEIL



INFORMATION



FORMATION

www.inspq.qc.ca



RECHERCHE
ÉVALUATION
ET INNOVATION



COLLABORATION
INTERNATIONALE



LABORATOIRES
ET DÉPISTAGE

Institut national
de santé publique

Québec

